

# BMS : Activité pluvio-orageuse sur Adrar et Tamanrasset

Une activité pluvio-orageuse, accompagnée parfois de grêles, affectera la wilaya d'Adrar et le nord de Tamanrasset, à partir de lundi en fin d'après-midi, indique l'Office national de la météorologie dans un bulletin météorologique spécial (BMS).

P. 2

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mardi 21 mai 2019 - 16 Ramadhan 1440 - N° 2220 - 6<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Horaires des prières

Fajr : 03h41 Dohr : 12h45  
Asr : 16h35 Maghreb : 19h58 Isha : 21h35  
Iftar : 19h58  
Imsak : 03h41

MÉTÉO

Alger	: 23°	19°
Oran	: 25°	14°
Annaba	: 23°	14°
Béjaïa	: 24°	14°
Tamanrasset:	32°	19°

[www.dknews-dz.com](http://www.dknews-dz.com)

ALGÉRIE-NIGER

## Le Premier ministre du Niger Brigi Rafini en visite à Alger

► M. Bedoui s'entretient avec son homologue du Niger

P. 24

ALGÉRIE-ETHIOPIE

## M. Djellab évoque la coopération économique avec l'ambassadeur d'Ethiopie

P. 7

TRAITEMENT ACCORDÉ AUX RÉFUGIÉS:

## Le Parlement panafricain rend hommage à l'Algérie, au Rwanda et à l'Ouganda

P. 24

AU 2ÈME JOUR DE SA VISITE À LA 4ÈME RÉGION MILITAIRE À OUARGLA

# Gaïd Salah : «La tenue de l'élection présidentielle barrera la route à ceux qui tentent de prolonger la crise»

Le Vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah a affirmé, hier à Ouargla, que la tenue de l'élection présidentielle «barrera la route à ceux qui tentent de prolonger la crise», appelant à l'accélération de l'installation d'une instance indépendante chargée de l'organisation et la surveillance des élections, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

P. 3



► «**Accélérer la mise en place de l'instance d'organisation et de supervision**»

PARTIS

Le groupe parlementaire du FLN appelle Bouchareb à se retirer «de son gré» de la présidence de l'APN

P. 4

HABITAT :

Près de 200.000 logements fin prêts en attente du parachèvement des travaux de voirie

P. 5

RÉCUPÉRATION DES AVOIRS DE LA CORRUPTION :

Les parquets généraux appelés à superviser minutieusement les enquêtes

P. 4

SANTÉ

ANTI-ÂGE : Protéger sa peau du temps qui passe

P. p 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 (29<sup>E</sup> JOURNÉE) :

«Balle de match» pour l'USMA, lutte sans merci pour le maintien

L'USM Alger aura besoin d'une victoire pour décrocher le titre de champion d'Algérie, lors de la réception aujourd'hui du MC Oran qui joue sa survie, à l'occasion de la 29<sup>e</sup> et avant-dernière journée de Ligue 1 Mobilis de football.

P. 21

ACTIVITÉ PORTUAIRE :

Hausse de 7% au 1<sup>er</sup> trimestre 2019 (SerPort)

P. 24

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME  
2 casemates pour terroristes détruites à Sidi Bel-Abbès

P. 24

**DU 17 AU 20 OCTOBRE À LA SAFEX  
Salon international  
mobilier et accessoires  
«Mobilia Djazair»**

Après la réussite de la première édition du salon algérien de l'ameublement «SAM EXPO», la 2e édition du Salon International du mobilier et accessoire «Mobilia Djazair», se tiendra du 17 au 20 octobre 2019 au palais des expositions «SAFEX» pavillon U. Un Salon vaste 6500 m2 d'exposition, et plus diversifié qui s'ouvre à l'international.



**Horaire des prières**

Mardi 16 ramadhan 1440

Fajr	03:41
Dohr	12:45
Asr	16:35
Maghreb	19:58
Isha	21:35

**DEMAIN AU CRASC D'ORAN  
Workshop sur l'analyse des  
activités langagières dans  
les corpus médiatiques**



Le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc) d'Oran, organise demain mercredi 22 mai à partir de 11h, un workshop qui sera consacré à l'analyse des activités langagières dans les corpus médiatiques dans l'espace algérien. Restitution des résultats de recherche et débat.

**CERCLE FRANTZ-FANON  
Conférence sur  
«Le patrimoine dans  
les œuvres de Racim»**

L'Office Riadh El Feth (OREF), organise ce soir à partir de 22h30 au niveau du Cercle Frantz-Fanon, une conférence sous le thème «Patrimoine dans les œuvres de Racim» animée par Benjallal et Diafalla Amel.

**FFS  
Conférence à  
l'université de Béjaïa**



Le secrétaire national à l'analyse et prospective politique au parti du Front des Forces socialistes (FFS), Moussa Tamadartaza, animera une conférence cet après-midi à partir de 13h au niveau de l'auditorium de Targa-Ouzemour université de Béjaïa, sous le thème: «De la mobilisation populaire pacifique au changement radical du système: pour quel transition?».

**OUM EL-BOUAGHI  
Saisie de pièces  
archéologiques romaines  
à Ksar Sbahi**

Les éléments de la Brigade de recherche et d'intervention (BRI) de la Sûreté de wilaya d'Oum El-Bouaghi ont procédé à la saisie de plusieurs objets archéologiques datant de l'époque romaine. Cette opération qui s'inscrit dans le cadre de la protection du patrimoine culturel et la lutte contre toutes les formes de criminalité ciblant le patrimoine archéologique a permis, a-t-on indiqué, de récupérer une statue en ivoire de 28 cm, deux pierres en silex et 15 pièces de monnaies anciennes de différentes dimensions, ainsi que des outils d'archéologues. L'opération a également abouti à l'arrestation de quatre individus âgés entre 28 et 38 ans, a-t-on ajouté à la sûreté de wilaya. Les mis en cause dans cette affaire ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'Oum El Bouaghi, pour «détention et commerce illicites de pièces archéologiques» et «fouilles clandestines en bande criminelle organisée».



**CE SOIR AU THÉÂTRE  
D'ALGER CENTRE  
One man show  
de Kamel Abdat**

L'humoriste Kamel Abdat présentera son one man show ce soir à partir de 22h30 au niveau du théâtre d'Alger Centre.



**Météo**



	Max	Min
Alger	23°	13°
Oran	25°	14°
Annaba	23°	14°
Béjaïa	24°	14°
Tamanrasset	32°	19°

**PETIT THÉÂTRE  
Dzair up  
comedy**

L'Office Riadh El Feth (OREF), organise ce soir à partir de 22h30 au Petit théâtre, un spectacle avec de jeunes humoristes algériens le «Dzair up comedy».



**SÛRETÉ NATIONALE  
Campagne de sensibilisation  
sur les dangers de l'arrêt et  
de la circulation sur la bande  
d'urgences**

Sous le thème «Ensemble pour un Ramadhan sans accidents» et dans le cadre de la mise en œuvre du plan de communication de proximité mis en place à l'occasion du mois de Ramadhan, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), a procédé hier, au lancement d'une campagne nationale de sensibilisation sur les dangers du stationnement et de la circulation sur la bande d'arrêt d'urgences. Cette campagne qui se poursuivra jusqu'au 27 du mois, est destinée aux conducteurs des différents types de véhicules (légers, lourds, transporteurs etc.). Elle se décline par la présentation de consignes sur la conduite durant le Ramadhan, la mise en garde contre l'arrêt injustifié et la circulation sur la bande d'urgences, les conséquences qui peuvent en découler et les procédures à suivre pour éviter ce genres de comportements afin de préserver la sécurité des conducteurs et celle des autres usagers de la voie publique. Dans ce cadre, la DGSN a enregistré durant le premier trimestre 2019, quelques 203 infractions liées à la circulation sur la bande d'urgence et 110 infractions liées à l'arrêt injustifié sur cette voie destinée à l'arrêt des véhicules en difficulté mais aussi au passage des véhicules de secours en cas de nécessité.



**MÉTÉO  
Activité pluvio-  
orageuse sur Adrar  
et Tamanrasset**



Une activité pluvio-orageuse, accompagnée parfois de grêles, affecte depuis hier, la wilaya d'Adrar et le nord de Tamanrasset, indique l'Office national de la météorologie dans un bulletin météorologique spécial (BMS). Les pluies qui affectent ces deux wilayas depuis hier soir se poursuivront aujourd'hui avec des cumuls estimés qui atteindront ou dépasseront localement 20 mm. Des rafales de vent sous orages sont également prévues durant la validité du bulletin.

**PROMENADE DES SABLETTES  
Gala de variétés...**

Dans la continuité de soirées ramadanesques, l'Établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise ce soir à partir de 23h, au théâtre de plein air Sid Ali Kouiret de la Promenade des Sablettes, un gala de variétés animé par le trio Ghani El Djaziri, Boualem Chaker et Rabah El Asimi.



**...A PARTIR DE 23H À LA PISCINE  
Spectacle pour enfants**

La caravane d'animation et de divertissement pour enfants fera escale ce soir à partir de 23h au niveau de la piscine de la promenade des Sablettes pour un spectacle à l'honneur des tout petits.

**CARREFOUR DES ARTISTES  
Qaâda chaâbi**

L'interprète de musique chaâbi, Mohamed Kadi, animera un récital qui incarne le patrimoine culturel national, ce soir à partir de 22h30 au niveau du Carrefour des artistes (Tahtat El Fananine, Port d'Alger).

## LE GÉNÉRAL DE CORPS D'ARMÉE, AHMED GAÏD SALAH, VICE-MINISTRE DE LA DÉFENSE NATIONALE, CHEF D'ETAT-MAJOR DE L'ANP L'A AFFIRMÉ HIER À OUARGLA : «La tenue de la présidentielle exige l'accélération de la mise en place de l'instance d'organisation et de supervision»

Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a affirmé hier à Ouargla, que la tenue des élections présidentielles exige l'accélération de la mise en place de l'instance indépendante pour l'organisation et la supervision des élections, afin «d'éviter le vide constitutionnel», indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).



Intervenant au 2ème jour de sa visite à la 4ème Région militaire à Ouargla, Gaïd Salah a indiqué que «la tenue des élections présidentielles permettra d'éviter de tomber dans le piège du vide constitutionnel et tout ce qui s'en suivra comme dangers et dérapages aux conséquences désastreuses, ce qui exige des enfants dévoués de l'Algérie, jaloux de la notoriété de leur patrie et des intérêts de leur pays et sa place parmi les nations, d'adhérer à cette démarche décisive pour l'avenir du pays».

Il a précisé, dans le même sillage, qu'«il ya lieu d'indiquer que la tenue des élections présidentielles mettra un terme à tous ceux qui tentent de faire perdurer cette crise».

Il est certain que l'étape principale serait d'accélérer la création et l'installation de l'instance indépendante pour l'organisation et la supervision des élections».

«Nous attendons, dans ce cadre, l'accélération de la prise des mesures adéquates pour la mise en œuvre de ce mécanisme constitutionnel, considéré comme l'outil juridique idoine pour préserver la voix de l'électeur et donner une crédibilité aux élections», a-t-il dit.

Le général de corps d'Armée a souligné, en outre, que «la proposition du Commandement de l'ANP pour activer l'article 102 de la Constitution a dérangé les têtes de la bande qui ont affiché une profonde haine quant à tout effort de développement réalisé par nos Forces armées sur tous les plans», relève la même source.

### Gaïd Salah fustige les ennemis de toute démarche salutaire

«En cette occasion, je tiens à indiquer que l'article 102 de la Constitution que nous avons proposé d'adopter en toute responsabilité, sincérité et dévouement, en date du 26 mars passé à Djanet en 4e RM, en ce qu'il constitue une solution constitutionnelle appropriée, je dis, cet article a suscité de nombreuses interprétations erronées et tendancieuses de la part des têtes de la bande qui ont créé autour dudit article une agitation afin d'avorter toute démarche présentée par le Commandement de l'ANP», a-t-il souligné.

«Ceux-là mêmes qui ont démontré par ces positions qu'ils sont les ennemis de toute démarche salutaire même si elle est en faveur du pays, car leur parcours professionnel témoigne qu'ils n'ont rien donné à cette Armée, pour la simple raison qu'ils se sont affairé à réaliser leurs intérêts personnels étroits, loin de ce que leur dicte leur devoir national envers l'Armée et la Nation et il semble que leur ressentiment envers l'Armée et son Commandement a atteint un tel degré qu'ils sont véritablement contrariés par toutes ces étapes de développement que notre Armée a franchies sur plus d'un plan», a ajouté M. Gaïd Salah.

«Ce dépit a atteint des limites dangereuses, dont l'objectif clair est d'affaiblir l'Armée et freiner cet effort de développement considérable, ignorant que quiconque se met en travers de l'ANP et son Commandement et œuvre à entraver ses efforts, se

dresse nécessairement contre l'intérêt de l'Algérie», a-t-il ajouté. Pour le général de corps d'Armée, «nul doute que les têtes de la discorde, qui ont été démasqués, ainsi que leurs actes criminels et pervers néfastes pour l'Algérie, sont aujourd'hui en train de subir la sanction juste et équitable qu'elles méritent par la force de la loi».

Dans le même sens, il a averti que «ce sera également le sort de tous ceux qui sont impliqués dans le complot contre l'ANP et l'Algérie, en commettant des actes criminels».

Ceux-là mêmes que les enquêtes persévérantes et approfondies en cours, ne manqueront pas de dévoiler dans l'avenir et seront eux aussi sanctionnés de manière juste et équitable par la force de la loi».

«Ainsi, tous ceux qui ont été désignés dans des fonctions supérieures et qui, au lieu de faire en sorte que ces fonctions et postes qu'ils occupent soient une opportunité pour affirmer leur dévouement à leur Armée et à leur patrie, à travers un travail sur le terrain et productif, ils s'évertuent à mettre les avantages de leurs fonctions essentiellement au service de leurs intérêts personnels, croyant à tort que continuer, voire insister, à manigancer des complots et des conspirations leur garantira la réussite dans ce qu'ils commettent», a-t-il fait observer.

«Nous les mettons en garde avec la plus grande rigueur que l'Etat algérien est fort par ses lois, son peuple et son Armée, qui forment un rempart solide pour protéger cette chère patrie, des complots de ceux qui veulent, sans scrupule aucun, enliser l'Algérie dans des méandres aux conséquences inconnues», a affirmé le chef d'Etat-major de l'ANP. Par la même occasion, M. Gaïd Salah a souligné, «l'importance des résultats obtenus dans la lutte contre la corruption dans notre pays qui constitue une revendication forte parmi les revendications populaires persistantes et légitimes».

«Les résultats réalisés jusque-là dans le domaine de la lutte contre la corruption constituent une des exigences fondamentales des Algériens fidèles, loyaux et jaloux de leur patrie, des résultats qui vont dans la bonne direction, en harmonie avec la fédération des efforts et la convergence des visions entre l'Armée et le peuple».

Il a soutenu que «dans le cadre de cette harmonie, il est préférable que les marches se caractérisent par un niveau raisonnable et suffisant d'organisation et d'encadrement efficace pour faire émerger de vrais représentants qui se distinguent par leur sincérité et intégrité pour transmettre les revendications légitimes de ces marches, en leur évitant toute forme d'anarchie et de tomber dans le piège de l'infiltration par des individus ayant des plans suspects qui utilisent ses manifestations comme un portail pour scander leurs slogans et brandir leurs bannières, et une passerelle pour transmettre certaines revendications irrationnelles, telle que l'exigence du départ collectif de tous les cadres de l'Etat, sous prétexte qu'ils représentent les symboles du système».

Pour M. Gaïd Salah, «il s'agit d'une revendication non objective et irraisonnable, voire dangereuse et malveillante, qui vise à déposséder les institutions de l'Etat de ses cadres et les dénigrer».

«Ces cadres qui ont eu le mérite de servir leur pays à tous les niveaux, avec intégrité et dévouement, et nul n'a le droit de se substituer à la justice en leur proférant des accusations et en réclamant leur départ», a-t-il dit, relevant que «le but de ces instigateurs et ceux qui gravitent autour d'eux, est de barrer la route à toutes les solutions possibles et de plonger le pays dans une impasse politique préméditée afin d'atteindre leur objectif d'entraîner le pays vers le vide constitutionnel».

### Encadrer les manifestations par des personnes ayant un esprit nationaliste responsable

«Dans ce cas, les manifestations populaires deviennent une monture facile pour ces individus afin de promouvoir des idées qui ne servent pas l'Algérie et qui ne se conforment nullement aux revendications populaires scandées», a ajouté le vice-ministre de la Défense nationale.

«Aussi, il devient impératif de revoir la manière d'organiser ces manifestations et la nécessité de les encadrer par des personnes ayant un esprit nationaliste responsable, qui craignent Allah quand il s'agit de leur peuple, leur patrie et les institutions de leur Etat, et œuvrent à transmettre les revendications populaires dans le cadre d'un dialogue sérieux et constructif avec les institutions de l'Etat, prenant en considération les revendications réalisées jusqu'à présent, grâce à l'accompagnement permanent de l'ANP, qui s'est engagée à ne pas être partie prenante à ce dialogue escompté», a-t-il ajouté.

Le général de corps d'Armée a estimé, d'autre part, que «la persistance de la crise aura de graves conséquences sur les domaines économique et social du pays, notamment sur les postes de travail et sur le pouvoir d'achat des citoyens».

«Dans ce contexte, nous nous interrogeons sur l'absence flagrante des personnalités nationales, des élites et des compétences nationales face aux événements et évolutions accélérés que connaît notre pays et qui requièrent des propositions constructives à même de rapprocher les points de vue divergents», a-t-il dit.

«En somme, ceux qui veulent maintenir le pays dans l'impasse sont des individus et des entités qui tentent sciemment de nous mener vers le vide constitutionnel avec tous les risques et menaces qu'il peut comporter», a-t-il poursuivi.

«L'impasse politique et le vide constitutionnel planifiés de manière délibérée par ces entités est un parcours aux conséquences désastreuses sur les plans économique et social du pays, notamment dans le domaine des investissements et la préservation des postes d'emploi et du pouvoir d'achat des citoyens, voire sur tous les autres plans ayant un lien avec le processus de développement de manière générale», a noté le général de corps d'Armée, ajoutant qu'«il paraît que certains sont dérangés de voir l'Etat préserver sa notoriété et que ses institutions continuent à s'acquitter normalement de leurs missions, en dépit de cette crise».

Lors de ce 2ème jour de sa visite en 4e Région militaire à Ouargla, M. Gaïd Salah a supervisé l'exécution d'un exercice de tirs de contrôle et présidé une rencontre d'orientation avec les cadres et les personnels de la Région.

Au niveau du Secteur Opérationnel Sud-est de Djanet, accompagné du Général-Major Hassan Alaïmia, Commandant de la 4e Région Militaire, il a supervisé l'exécution d'un exercice de tirs de contrôle avec missiles, programmé dans le cadre de la directive opérationnelle annuelle.

Le général de corps d'Armée a suivi un exposé sur l'exercice portant son idée générale et les étapes de son exécution, présenté par le commandant de l'unité ayant exécuté cet exercice, et ce, avant de superviser, sur le terrain, le déroulement de ses étapes qui consistent à repousser des objectifs aériens ennemis caractérisés par des cibles aériennes, ce qui a constitué une simulation quasi-réelle.

Cet exercice a atteint ses objectifs escomptés avec une haute précision qui dénote de l'état-prêt des unités de défense aérienne et leur permanente disposition à repousser

toute attaque aérienne à tout moment et dans toutes les circonstances, précise le communiqué du MDN.

Le général de corps d'Armée s'est réuni, par la suite, avec les éléments ayant exécuté cet exercice, où «il les a félicités pour cette réussite et pour la grande performance dont ils ont fait montre en termes de maîtrise des différentes armes de technologie de pointe. Il les a également exhortés à demeurer vigilants, prêts et capables à défendre l'espace aérien de notre chère patrie». Par la suite, il s'est réuni avec les cadres et les personnels du Secteur, où il a prononcé une allocution d'orientation, diffusée à toutes les unités de la Région via visioconférence, et à l'entame de laquelle il a «réitéré l'intérêt particulier qu'il accorde au contact permanent avec les personnels de l'ANP pendant le mois sacré de Ramadan, tout en soulignant, à cette occasion, l'importance des résultats obtenus dans la lutte contre la corruption dans notre pays qui constitue une revendication forte parmi les revendications populaires persistantes et légitimes», conclut le communiqué.

### Gaïd Salah: «La tenue de l'élection présidentielle barrera la route à ceux qui tentent de prolonger la crise»

Le Vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah a affirmé, hier à Ouargla, que la tenue de l'élection présidentielle «barrera la route à ceux qui tentent de prolonger la crise», appelant à l'accélération de l'installation d'une instance indépendante chargée de l'organisation et la surveillance des élections, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«La tenue de l'élection présidentielle barrera la route à ceux qui tentent de prolonger cette crise, car la principale démarche consiste en l'impérative accélération de l'installation d'une instance chargée de l'organisation et la surveillance de l'élection. Nous attendons, dans ce cadre, l'accélération de la prise des mesures adéquates pour l'activation de ce mécanisme constitutionnel, en tant qu'outil juridique le plus approprié pour préserver la voix de l'électeur et assurer la crédibilité des élections», a fait savoir le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah dans une allocution d'orientation prononcée lors d'une rencontre avec les cadres et les personnels du secteur, durant la 2ème journée de la visite de travail et d'inspection effectuée dans la 4e Région militaire à Ouargla. Pour le Vice- ministre de la Défense nationale, «la tenue de l'élection présidentielle permettra d'éviter le piège du vide constitutionnel, et ce qu'il implique comme risques et dérapages aux graves conséquences, d'où la nécessité pour l'ensemble des citoyens algériens, jaloux de la réputation de leur pays, de ses intérêts et de sa place dans le concert des Nations, d'adhérer à cette démarche décisive pour l'avenir du pays».

## M. Zeghmati installé dans ses fonctions de Procureur général de la Cour d'Alger

M. Zeghmati Belkacem a été installé, lundi à Alger, dans ses fonctions de Procureur général de la Cour d'Alger en remplacement de M. Ben Kathir Benaïssa. La cérémonie d'installation a été présidée par le ministre de la Justice, Garde des sceaux, M. Slimane Brahmî. Désigné par le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, au poste de Procureur général de la Cour d'Alger, M. Zeghmati a rejoint le corps des magistrats en 1981 pour occuper par la suite plusieurs responsabilités, dont le poste de Procureur général des Cours de Batna, de Sétif, d'Oran et d'Alger. Le dernier poste occupé par M. Zeghmati était le poste d'avocat général près la Cour suprême.

## SELON UN COMMUNIQUÉ DU MINISTÈRE DU TRAVAIL Enregistrement de trois nouvelles organisations syndicales

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Tidjani Hassan Haddam, a présidé hier la cérémonie de remise des récépissés d'enregistrement de la déclaration de constitution de trois organisations syndicales, relevant de deux départements ministériels, a indiqué un communiqué du ministère.

Il s'agit des secteurs de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, et de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, après l'actualisation de leurs dossiers déposés auprès du ministère, a précisé la même source.

Ces récépissés ont été remis aux syndicats suivants: le Syndicat national autonome des personnels de l'enseignement supérieur (SNAPES), le Syndicat des infirmiers algériens (SIA), et le Syndicat national autonome des sages-femmes algériennes de santé publique (SNASFASP), a ajouté la même source.

Cette opération s'inscrit dans le cadre du «suivi des décisions issues de la réunion du Gouvernement tenue en date du 03 avril 2019, concernant l'examen des dossiers des demandes de constitution en syndicats et ce, conformément aux dispositions de la loi n° 90-14 du 02 juin 1990, modifiée et complétée relative à l'exercice du droit syndical».

Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale rappelle que ses services restent «disponibles et à la disposition» des représentants des organisations syndicales de travailleurs et d'employeurs pour «répondre à leurs préoccupations».

## AÉROPORT HOUARI BOUMEDIENE: Une tentative de transfert illicite de devises déjouée

Les services des douanes ont déjoué, lundi, une tentative de transfert illicite de 570.000 euros et 101.000 USD, au niveau de l'Aéroport international Houari Boumediene d'Alger, a appris l'APS auprès de la Direction générale des douanes.

La somme importante saisie se trouvait en possession d'un commerçant algérien en partance pour Barcelone (Espagne), à bord d'un vol de la Compagnie aérienne espagnole, précise la même source.

Dans une déclaration à l'APS, le directeur de l'information et de la communication à la Direction générale des douanes, Djamel Brika, a indiqué que «cette opération est la plus grande depuis le début de 2019», soulignant que «des contrebandiers se dirigeaient habituellement vers la Turquie, les Emirats Arabes Unis et le Qatar mais cette fois ils changent de cap vers les pays européens».

En 2018, la direction générale des douanes avait créé une Commission chargée de la lutte contre la fraude et le transfert illicite des capitaux vers et à partir de l'étranger. Un comité de veille et de suivi, chargé de suivre l'évolution des transferts en devises vers l'étranger a été mis en place récemment par le ministère des Finances dans le souci de renforcer la vigilance en matière de transactions financières avec le reste du monde. Ce comité est composé de hauts fonctionnaires du ministère des Finances, de représentants de la Banque d'Algérie (BA) et de représentants de la Communauté bancaire (ABEF). Face à l'augmentation des tentatives de transfert illicite de devises et dans le but de renforcer le contrôle sur les transactions financières avec le monde, la Direction générale des impôts (DGI) a instruit récemment (20 avril dernier) ses services de porter une attention particulière en matière de délivrance des attestations de transfert de fonds à l'étranger, en durcissant le contrôle en cas de soupçons.

APS

## RÉCUPÉRATION DES AVOIRS DE LA CORRUPTION: Les Parquets généraux appelés à superviser minutieusement les enquêtes

Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Slimane Brahmî, a exhorté lundi les Parquets généraux à superviser minutieusement les enquêtes préliminaires à travers un approfondissement des investigations pour démasquer les personnes impliquées dans des affaires de corruption, définir leurs avoirs illicites et situer les lieux où ils se trouvent.

Intervenant lors de la cérémonie d'installation de M. Zeghmati Belkacem dans ses fonctions de Procureur général de la Cour d'Alger, le ministre a affirmé que la lutte contre les crimes de corruption «implique de la part des parquets généraux de diriger et de superviser de manière permanente et minutieuse les enquêtes préliminaires de la police judiciaire, à travers l'approfondissement des investigations pour démasquer les auteurs de ces crimes, définir leur avoirs criminels et situer les lieux où ils se trouvent pour leur recensement».

Cette mesure précède la saisie ou le gel des avoirs illicites récupérés en prévision de leur communication aux juridictions compétentes pour trancher conformément à la loi, a ajouté M. Brahmî pour qui les avoirs de la corruption constituent «la pierre angulaire» de la lutte contre les crimes de corruption «en portant un coup de grâce aux coupables, c'est

à dire à leurs patrimoines».

A ce propos, le Garde des Sceaux a souligné que la prévention contre ce fléau exige l'exploitation de tous les mécanismes juridiques disponibles et le recours, le cas échéant, à la coopération internationale dans le cadre des accords bilatéraux ou internationaux ratifiés par l'Algérie afin d'arrêter les coupables et de les présenter à la justice pénale, habilitée à les juger conformément aux lois de République.

Assurant que la justice, avec les compétences et moyens juridiques dont elle dispose, est en mesure de traiter ce genre d'affaires qui nuisent à l'économie nationale et à la société dans son ensemble, le Garde des Sceaux a soutenu que l'appareil judiciaire saura y faire face dans le cadre de la légitimité juridique, en toute régularité, impartialité et responsabilité.

Tout en rappelant que la lutte contre ce genre de criminalité doit se faire en garantissant les droits de



la défense et en respectant les règles d'un procès équitable. M. Brahmî s'est engagé à «ne ménager aucun effort pour lever tous les obstacles, juridiques ou autres, afin d'atteindre l'efficacité et l'efficience exigées en matière de lutte contre la corruption».

Il a insisté, dans ce cadre, que la Justice était «une autorité indépendante avec pour mission l'application de la loi pour protéger la société et garantir les droits et libertés des individus».

«Seul le magistrat attaché à ses prérogatives constitutionnelles et à l'application des lois en toute souveraineté, indépendance, objectivité et impartialité et armé d'une for-

mation supérieure et d'une riche expérience, est capable d'assurer la justice et de consolider la confiance du citoyen en ses institutions nationales», a affirmé le ministre. Néanmoins, M. Brahmî a admis qu'en dépit des étapes franchies par la Justice en matière de protection des libertés et de lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, notamment le crime organisé transfrontalier, «nous aspirons encore à davantage de travail sérieux et responsable dans le cadre de la politique pénale en vigueur, notamment en matière de lutte contre la corruption et d'efforts inlassables pour la récupération de ses avoirs illicites».

## PARTIS

### Le groupe parlementaire du FLN appelle Bouchareb à se retirer «de son gré» de la présidence de l'APN

Le groupe parlementaire du parti du Front de libération nationale (FLN) a appelé, lundi, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mouad Bouchareb à se retirer «de son gré» de la présidence de l'Assemblée, «en réponse à la revendication populaire et en application des orientations de la direction politique du parti».

Le groupe parlementaire FLN a indiqué, dans un communiqué, que le bureau s'était réuni sous la présidence de M. Khaled Bourhiah pour «examiner les derniers développe-

ments de la revendication du Hirak populaire relative au retrait du président de l'APN, Mouad Bouchareb», appelant ce dernier à «répondre immédiatement à cet appel et à se retirer de son gré de la présidence de l'Assemblée, conformément aux revendications populaires».

Cette revendication intervient pour «préserver la stabilité et la cohésion, dans le respect des statuts et du règlement intérieur du parti, notamment les articles 11 des statuts du parti et 10 du règlement intérieur, lesquels font obligation aux élus de

respecter la direction du parti et de se conformer à ses orientations», précise le communiqué.

Il intervient également «suite à la réunion des vice-présidents de l'APN et des président des commissions permanentes avec le président de l'Assemblée, tenue le 8 mai, et à la réunion jeudi du groupe parlementaire du FLN sous la présidence de son SG, Mohamed Djemai qui a appelé explicitement le président de l'APN à répondre aux revendications du Hirak et à démissionner de la présidence de l'Assemblée».

## JUSTICE

### Report du procès de l'homme d'affaires Ali Haddad au 3 juin

Le juge d'application des peines près le tribunal de Bir Mourad Rais (Alger) a décidé, lundi, le report du procès de l'homme d'affaires et ex-président du Forum des chefs d'entreprises (FCE), Ali Haddad, au 3 juin prochain «pour

absence de témoins». Ali Haddad a comparu devant le juge qui a annoncé le report du procès jusqu'à la présentation des témoins.

Il est poursuivi pour faux et usage de faux et fausses déclarations.

Ali Haddad avait com-

paru, le 3 avril dernier, devant le juge d'instruction près du même tribunal, lequel avait ordonné son placement en détention provisoire à l'établissement pénitentiaire d'El Harrach.

Pour rappel, l'ex-président du FCE avait été ap-

préhendu, en mars dernier, au poste frontalier d'Oum Tebou (El Tarf), alors qu'il s'apprêtait à quitter le territoire national, en direction de la Tunisie, en possession de deux passeports, deux permis de conduire et d'un montant en devise.

## Le Tribunal militaire de Blida rejette la demande de libération provisoire de Louisa Hanoune

Le Tribunal militaire de Blida a rejeté lundi la demande de libération provisoire de la Secrétaire générale du Parti des Travailleurs (PT), Louisa Hanoune, selon ses avocats maîtres Mokrane Ait Larbi et Boudjamaa Ghechir. «La chambre d'accusation a examiné l'appel introduit par la pré-

venue Louisa Hanoune pour sa libération», ont-ils indiqué ajoutant que «l'audience s'est déroulée normalement, et après les délibérations, la chambre d'accusation a appuyé la décision du juge d'instruction portant son placement en détention provisoire». Mme Hanoune a été convo-

quée auparavant par le juge d'instruction près le tribunal militaire de Blida pour être entendue dans le cadre de l'enquête ouverte contre Athmane Tartag, Mohamed Mediène et Said Bouteflika, poursuivis pour «atteinte à l'autorité de l'Armée et complot contre l'autorité de l'Etat».

## HABITAT: Près de 200.000 logements fin prêts en attente du parachèvement des travaux de voirie

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Beldjoud a affirmé, lundi à Alger, que près de 200.000 logements, toutes formules confondues, étaient fin prêts en attente du parachèvement des travaux d'aménagement extérieur (voirie et réseaux divers VRD).



«L'Etat a affecté des enveloppes financières pour la réalisation des logements et des travaux VRD et il ne reste que l'entame de ces travaux et l'aménagement des nouvelles cités afin de pouvoir attribuer les logements à leurs propriétaires», a précisé M. Beldjoud en marge d'une réunion de concertation coprésidée avec le ministre des Ressources en eau, Ali Hammam, et consacrée à l'accompagnement du développement des nouveaux pôles urbains en terme d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement des eaux usées.

Soulignant que les services de son département «ne livrent

pas les logements des nouvelles cités aux citoyens avant l'aménagement extérieur, le raccordement en eau, gaz et électricité, en sus de la réalisation de routes et de structures publiques telles que les écoles», il a rappelé, dans ce sens, la dernière réunion qu'il avait tenu avec les responsables du ministère de l'Education nationale où il a été convenu de réceptionner 656 structures publiques, attendues depuis des années, ce qui permettra de réduire la surcharge des classes à la prochaine rentrée scolaire.

La réunion, ajoute M. Beldjoud, permettra d'examiner la question du raccordement des nouvelles cités au réseau d'eau potable, affirmant que ses services s'emploient actuellement, en coordination avec toutes les parties concernées, pour le parachèvement des travaux dans toutes les nouvelles cités tout en les dotant de structures nécessaires avant de les distribuer aux citoyens.

Concernant les projets de logements en cours de réalisation

et leurs délais de livraison, M. Beldjoud a affirmé que le dossier «AADL 1» sera clôturé fin septembre, ajoutant que près de 30.000 logements étaient fin prêts et en attente d'accomplissement des travaux VRD en prévision de leur distribution.

Concernant les logements «AADL2», il a été procédé à la distribution de ces logements au profit des souscripteurs de manière graduelle à travers l'ensemble des wilayas du pays, à l'exception de la wilaya d'Alger, où la distribution de ces logements s'effectuera dès la clôture du dossier «AADL1».

M. Beldjoud a indiqué, dans ce sens, que 2.400 logements du programme «AADL1» seront réceptionnés cette semaine à Alger, ainsi qu'un autre quota, le 27 Ramadhan au niveau de plusieurs wilayas dont Skikda, Adrar et Annaba. Soulignant que l'opération sera achevée de manière graduelle jusqu'à la fin septembre prochain, date d'achèvement du dossier «AADL1». De son côté, le ministre des Ressources en eau,

Ali Hamam a fait savoir que cette rencontre permettra d'évaluer les travaux devant être lancés en matière d'alimentation en eau potable et d'épuration des eaux usées dans les nouvelles agglomérations. Il a souligné, dans ce sens, qu'il sera procédé à la définition des priorités notamment en ce qui concerne les projets connaissant un manque d'affectations financières, et ce pour l'achèvement des travaux d'aménagement et de voiries et de réseaux divers (VRD), et la distribution des logements au profit des propriétaires. M. Hamam a souligné la possibilité d'injecter les affectations financières restantes des autres projets dans les travaux d'aménagement, ce qui devra accélérer l'opération de distribution des logements au profit des propriétaires. Présidée par les deux ministres, la rencontre de coordination s'est déroulée au siège du ministère des Ressources en eau, en présence de plusieurs cadres centraux et de directeurs généraux des instances sous tutelle.

## SELON LE MINISTÈRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DES WAKFS Renforcement des espaces d'émission de fatwas durant le mois de Ramadhan

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a renforcé, à l'occasion du mois de Ramadhan, ses espaces destinés aux demandes de fatwa, en vue de préserver le référentiel religieux national basé sur la doctrine Malékite. Le ministère a consacré un portail électronique sur son site web officiel pour recevoir les questions des citoyens et leur apporter immédiatement des réponses par courriel (e-mail).

Cet effet, près de 15 imams ont été mobilisés pour assurer ce service, lancé l'année précédente, a déclaré à l'APS Abdelkader Kechta, directeur de l'Orientation religieuse et des mosquées au ministère.

Le ministère a mobilisé également un groupe d'imams compétents pour accueillir les citoyens au niveau du bureau des fatwas, sis au siège du ministère, en sus de l'ouverture de lignes téléphoniques pour recevoir les questions des citoyens sur le numéro vert 1088.

## SANTÉ

### Les pharmaciens d'officines observent un sit-in de protestation devant le siège du ministère de la Justice

Des dizaines de pharmaciens d'officines ont observé, lundi, un sit-in de protestation devant le siège du ministère de la Justice pour revendiquer la révision de la loi relative à la classification des substances psychotropes, la publication de la liste de ces substances dans le Journal officiel et la libération des pharmaciens détenus pour leur vente.

Les pharmaciens ayant observé ce sit-in, auquel a appelé le Syndicat national algérien des pharmaciens d'officines (SNAPO), ont déploré les jugements prononcés à l'encontre de pharmaciens qui ont vendu des substances psychotropes, ignorant que les ordonnances présentées étaient falsifiées ou établies en complicité avec leurs auteurs, hissant des slogans défendant la profession de phar-

macien. Dans le même contexte, M. Kechta a fait savoir que son département ministériel avait recommandé aux imams de communiquer avec les citoyens via les réseaux sociaux pour recevoir leurs interrogations sur les différentes questions religieuses et contribuer au règlement des conflits familiaux, notamment les questions de divorce.

Aussi, le site officiel du ministère a été actualisé, en y ajoutant de nouvelles icônes, à l'occasion du mois sacré, à l'image des horaires d'El-Iftar et El-Imsak, avec la possibilité de télécharger des livres sur les questions liées au Ramadhan.

Le ministère a tracé, également, un programme englobant plusieurs activités dont des visites qui seront effectuées par des Imams et des Mourchidate dans les établissements pénitentiaires pour sensibiliser les prisonniers et les guider sur la bonne voie, notamment en leur présentant des dourous (leçons religieuses) et des orientations, outre

l'organisation de concours religieux et de visites aux centres pour personnes âgées, en vue d'introduire la joie dans leurs cœurs.

Ils visiteront également des hôpitaux pour prodiguer aux patients les orientations et conseils relatifs aux questions du jeûne, en sus de l'organisation de campagnes de don de sang. A cette occasion, le ministère a octroyé des dizaines d'autorisation pour l'ouverture de salles de prière au niveau des nouvelles cités, afin de permettre aux citoyens d'accomplir la prière des Tarawih (prières surérogatoires). Il est également question de l'organisation de communications et de conférences intellectuelles au niveau des centres islamiques et culturels relevant du secteur, ainsi que d'une opération de circonscription collective au profit des enfants et de distribution de vêtements de l'Aïd aux familles défavorisées, prévue à la fin du mois de ramadhan.

par ailleurs, «de ne pas poursuivre en justice, ni condamner les pharmaciens pour des affaires de vente de produits non classées officiellement en tant que substance psychotrope, conformément aux dispositions de la loi relative à la classification officielle de ces produits pharmaceutiques en vertu des articles 2 et 3 de la loi 18-04 et de l'arrêt ministériel du 9 juillet 2015». Le syndicat a demandé, par la voix de son président, de «ne pas engager la procédure de comparution immédiate du pharmacien avant l'enquête», par respect à cette noble profession, d'une part, et pour ne pas porter atteinte à la réputation de ce corps, d'autre part.

Il a également insisté sur l'impératif respect des procédures légales de contrôle et de fouille

assurées par la loi, lesquelles devraient être soumises à une autorisation légale émanant des autorités officielles et en présence d'un représentant de cette profession. Par ailleurs, le syndicat a décidé de poursuivre son mouvement de contestation en organisant une grève à Ouargla le 26 mai et le 29 du même mois au niveau national avant de prendre une décision finale de ne plus vendre de psychotropes.

Pour rappel, le corps des pharmaciens privés recense 11.000 pharmaciens à travers le territoire national dont deux assasinsés, ces derniers mois, à Oum Bouaghi et Mascara pour avoir refusé de vendre des psychotropes, et d'autres condamnés à des peines de prison en raison de la vente de psychotropes.

## ACCIDENTS DE LA ROUTE: 16 morts et 320 blessés au niveau national durant la 1<sup>ère</sup> semaine de Ramadhan (Sûreté nationale)

Seize personnes (16) ont trouvé la mort et 323 autres ont été blessés dans 270 accidents de route survenus durant la première semaine du mois de Ramadhan au niveau national, enregistrant ainsi une "baisse relative" dans le nombre d'accidents, comparativement au bilan de la période susmentionnée de Ramadhan 2018, a indiqué lundi le chargé de communication au niveau de la Direction de la Sécurité publique (DSP), le Commissaire principal Rabah Zouaoui.

Dans une déclaration à l'APS en marge de la Campagne nationale de sensibilisation et de prévention des accidents de la route à l'entrée du tunnel de Oued Ouchayeh en direction de Dar El Beïda à l'est d'Alger au profit des automobilistes, sur "les dangers que constituent pour les usagers de la route, la circulation sur la bande d'arrêt d'urgence", le Commissaire principal a indiqué que 270 accidents de la route ont été enregistrés durant la 1<sup>ère</sup> semaine du mois de Ramadhan, à savoir du 6 au 12 mai, ayant fait 16 morts et 323 blessés.

Selon le même bilan, ces accidents sont "relativement en baisse", par rapport à la même période de Ramadhan 2018 qui a enregistré 289 accidents ayant fait 14 morts et 330 blessés.

Le responsable sécuritaire a relevé, à cette occasion, les risques résultant de la circulation sur la bande d'arrêt d'urgence, qui peut provoquer l'embouteillage et le télescopage des véhicules.

Emprunter la bande d'arrêt d'urgence empêche l'arrivée des ambulances sur le lieu de l'accident, a précisé M.

Zouaoui qui a fait savoir que durant le 1<sup>er</sup> trimestre de l'année en cours, 230 infractions (cas) ont été relevées concernant la circulation non justifiée sur la bande d'arrêt d'urgence, ainsi que 110 autres cas liés à l'arrêt non justifié sur la bande d'urgence.

Par ailleurs, le même intervenant a rappelé que la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) avait pris des mesures de sécurité pour la protection des personnes et des biens, à l'occasion du mois de Ramadhan, à travers la mobilisation de formations sécuritaires chargées d'assurer une couverture sécuritaire, notamment, pendant les heures de pointe, au niveau des carrefours, des grands axes routiers, des mosquées, des lieux publics et des stations de transport des voyageurs qui connaissent une grande affluence de citoyens, durant ce mois sacré, en vue d'assurer une sécurisation effective de ces points et une présence durable et continue des forces de police, sur le terrain. Les différents éléments de police assurent, pendant le mois de Ramadhan, la sécurisation des espaces de loisirs prisés par les citoyens et les familles, particulièrement pendant les soirées, a ajouté le Commissaire principal qui, tout en relevant que le but de la campagne est d'inculquer une culture en matière de sécurité routière chez le citoyen, a appelé les citoyens à respecter le code de la route en tant qu'ensemble de règles régissant les relations et les comportements des individus au sein de la société".

## ALGÉRIE-ETHIOPIE M. Djellab évoque la coopération économique avec l'ambassadeur d'Ethiopie



Le ministre du Commerce, Saïd Djellab, a reçu lundi à Alger l'ambassadeur de la République fédérale démocratique d'Ethiopie en Algérie, Amin Abdulkadir, avec lequel il a évoqué la coopération économique et les échanges commerciaux bilatéraux, a indiqué le ministère dans un communiqué.

Rappelant «l'excellente relation d'amitié et de coopération entre les deux pays», M. Djellab a examiné avec l'ambassadeur d'Ethiopie «les moyens susceptibles de renforcer et de développer la coopération économique et les échanges commerciaux entre l'Algérie et l'Ethiopie, notamment les exportations hors hydrocarbures algériennes vers l'Ethiopie».

Pour sa part, l'ambassadeur éthiopien a «félicité les relations d'amitié et de coopération entre les deux pays» et exprimé «la volonté de son pays de consolider davantage ces liens».

Les deux parties ont, en outre, insisté sur l'importance du renforcement des rencontres entre les opérateurs économiques algériens et éthiopiens, ainsi que l'organisation de foires et d'expositions leur permettant d'examiner les opportunités de partenariats et d'investissements dans différents domaines, a noté le communiqué.

## IMPÔTS: La souscription de l'IFU pour l'exercice 2019 fixée entre le 1<sup>er</sup> et le 30 juin

La souscription de la déclaration prévisionnelle du chiffre d'affaires, au titre de l'année 2019, pour les contribuables éligibles à l'impôt forfaitaire unique (IFU), est fixée entre le 1<sup>er</sup> et le 30 juin 2019, indique la Direction Générale des Impôts dans un communiqué.

Le dépôt de cette déclaration s'effectue auprès de l'inspection des impôts ou du centre de proximité des impôts du lieu d'activité du contribuable, selon la DGI.

Les contribuables peuvent opter au paiement intégral de l'impôt à la recette des impôts, dont ils relèvent au moment du dépôt de la déclaration, ou choisir le paiement fractionné de l'impôt en s'acquittant, lors du dépôt de la déclaration prévisionnelle (série G.N 12), de 50% du montant de cet impôt.

Pour les 50% restants, leur paiement s'effectue, au moyen du bordereau avis de versement fractionné de l'IFU (G.N 50 Bis), en deux versements égaux, l'un ouvert du 1<sup>er</sup> au 15 septembre 2019 et l'autre du 1<sup>er</sup> au 15 décembre 2019.

La DGI rappelle que le minimum d'imposition en matière de l'IFU est fixé à 10.000 DA.

Toutefois, les jeunes promoteurs éligibles aux dispositifs d'aide à l'emploi (ANSEJ, CNAC et ANGEM) sont assujettis à un minimum d'imposition égal à 5.000 DA.

Le formulaire de la déclaration (série G.N 12) et le bordereau avis de versement fractionné de l'IFU (G.N 50 Bis) sont disponibles et téléchargeables sur le site web de la Direction Générale des Impôts ([www.mfdgi.gov.dz](http://www.mfdgi.gov.dz)) dans la rubrique «téléchargement», précise la même source.

## ACTIVITÉ PORTUAIRE: Hausse de 7% au 1<sup>er</sup> trimestre 2019 (SerPort)

L'activité portuaire de l'Algérie a enregistré une croissance de l'ordre de 7% durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2019, en comparaison avec la même période de l'année précédente, a appris lundi l'APS auprès du Groupe Services portuaires (SerPort).



Ainsi, le volume de marchandises traitées (import/export) par les 10 ports algériens au cours des trois premiers mois de l'année a totalisé 30,6 millions tonnes, contre 28,6 millions de tonnes à la même période de 2018.

Il s'agit des exportations qui ont atteint 19,9 millions de tonnes, soit une hausse de près de 14%, dont 2,4 millions de tonnes de marchandises hors hydrocarbures.

Ces marchandises sont composées principalement de matériaux de construction et de produits agricoles, haussant ainsi significativement la croissance à 42% par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2018.

S'agissant des hydrocarbures, SerPort relève un total de 19 millions de tonnes, soit une augmentation de 6% par rapport au premier trimestre de l'exercice 2018, précisant que ces produits représentaient 63% du trafic global enregistré au niveau des ports nationaux.

Par ailleurs, le trafic des conteneurs, à l'import et à l'export, a enregistré 523.186 EVP (équivalent vingt pied) durant le premier trimestre 2019, contre 463.394 EVP pour la période 2018, soit une hausse de 13%.

Ce trafic a été traité principalement au niveau des ports d'Alger (42%), Oran (16%), Bejaïa (11%), Skikda (9%) et Annaba (8%).

Le trafic de véhicules a, quant à lui, atteint 2.234 unités au 1<sup>er</sup> trimestre 2019, soit une baisse de 1% par rapport à la même période en

2018. Selon SerPort, les entreprises portuaires continuent de réaliser leurs programmes de développement pour soutenir la croissance de leurs activités.

Il s'agit principalement d'acquisition d'équipements de manutention pour un meilleur rendement portuaire. A cet effet, ces entreprises ont acquis plusieurs équipements modernes comme les «Stackers», les chariots élévateurs à fourche, les grues portuaires, ainsi que les grues mobiles télescopiques automotrices.

### Modernisation en cours de plusieurs ports

Les programmes de développement comprennent aussi l'acquisition de matériels navals à même de garantir la sécurité de la navigation à l'intérieur des ports, selon le Groupe SerPort qui précise que le parc naval a été renforcé par l'acquisition en 2018 de 10 remorqueurs d'une puissance de 45 à 70 tonnes de traction, doté des dernières technologies.

Quatre (4) autres remorqueurs seront acquis au cours des deux prochaines années en plus des canaux d'amarrage et des pilotines. S'agissant du développement des infrastructures, il est à signaler que plusieurs projets de réalisation et d'extension des infrastructures portuaires sont en cours de réalisation.

Dans ce cadre, le port d'Alger a bénéficié d'une extension-développement du Terminal à Conteneurs

(TAC) d'une capacité de 1 millions d'EVP qui sera fin prête en octobre 2020.

Le port d'Oran connaît lui aussi des travaux d'extension-développement du TAC, pour augmenter sa capacité à 2 millions d'EVP, qui prendront fin en juin 2019. Les autres projets portent sur la construction du TAC de port de Djen-Djen pour une capacité de 2 millions d'EVP, la construction d'un terminal minéralier au port d'Arzew et la réalisation d'un terminal minéralier pour l'exportation du phosphate au port d'Annaba qui est en phase d'étude.

Le développement des superstructures comporte, par ailleurs, la réalisation de nouvelles gares maritimes au niveau des ports d'Alger, Bejaïa et Annaba.

Les gares maritimes d'Alger et de Bejaïa ont été achevées avec une capacité d'un million de passagers et 500.000 véhicules par an, pour chacune, tandis que celle de Annaba est en cours de réalisation pour une capacité de 500.000 passagers et 250.000 véhicules par an.

Pour rappel, le groupe SerPort est chargé de la gestion de l'ensemble des ports de commerce, de pêche et de plaisance au niveau national, ainsi que des plateformes logistiques.

Son portefeuille est composé de 10 entreprises portuaires, d'une société de gestion des ports de pêche et de plaisance (45 ports) et de quatre (4) entreprises de logistique.

## AGRICULTURE: Les gérants de nouvelles minoteries observent un sit-in devant le ministère de l'Agriculture

Les gérants de trente-six (36) nouvelles minoteries ont observé, lundi, un sit-in devant le siège du ministère de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche pour exiger des quotas de blé tendre leur permettant de démarrer la production, a constaté l'APS sur place.

Dans une déclaration à l'APS, le représentant des gérants de ces minoteries, Abbou Boulénouar a indiqué que l'objectif de cette action était d'exiger de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAI) d'approvisionner ces minoteries en blé ten-



dre leur permettant de lancer la production.

Réalisées avant 2014, ces minoteries n'ont pas lancé la production en rai-

son du retard dans la délivrance des agréments par le ministère de l'Industrie, a expliqué la même source. Ce retard,

poursuit M. Boulénouar, a causé des pertes à ces minoteries dues notamment au cumul des factures et aux travaux de maintenance des machines et équipements.

La majorité de ces minoteries se trouve dans les wilayas d'Oran, Relizane, Aïn Temouchent, Saïd, Bordj Bou Arreridj, Djelfa, Sétif, El Tarf et Tebessa.

Des responsables du ministère de l'Agriculture devraient recevoir, lundi soir, les représentants des gérants des minoteries, a indiqué M. Boulénouar.

## RÉUNION DU JMMC À DJEDDAH: Engagement à réaliser un marché équilibré

Le Comité ministériel conjoint de suivi de l'accord Opep-non Opep (JMMC) a réaffirmé son engagement à réaliser un marché équilibré, selon un communiqué publié sur le site web de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole.



## ACCORD OPEP-NON OPEP: Un taux de conformité record de 168% en avril

Le taux de conformité aux accords d'ajustement volontaire de la production pétrolière entre l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses partenaires non-Opep a atteint en avril 168%, a indiqué l'OPEP dans un communiqué publié sur son site web.

Le Comité ministériel conjoint de suivi de l'accord Opep-non Opep (JMMC) s'est dit «satisfait du rôle crucial joué par la déclaration de coopération dans la reprise du marché pétrolier observée au premier trimestre de 2019 par rapport au quatrième trimestre de 2018, et ce, grâce à la grande conformité avec les ajustements volontaires de production des pays participants. La conformité pour le mois d'avril 2019 était de 168%». «Ce chiffre record a également eu des répercussions positives sur la croissance économique mondiale au cours des quatre premiers mois de 2019.

La conformité moyenne a atteint 120% depuis janvier 2019», note le JMMC suite à sa 14e réunion, qui s'est tenue le 19 mai 2019, à Djeddah, au Royaume d'Arabie saoudite.

En décembre dernier, l'Organisation avait convenu avec dix pays producteurs non-Opep, la Russie à leur tête, d'une baisse conjointe de leur production de 1,2 million de barils/jour à partir du 1er janvier 2019, pour une période de six mois, avec une réduction de 800.000 barils/jour par l'Opep et de 400.000 barils/jour par ces pays producteurs non-Opep. Les pays de l'organisation ont produit 30.031 Mb/j en avril, contre 30.034 Mb/j en mars, selon des sources secondaires. La production de l'organisation a diminué de près de 3.000 barils/jour, en raison notamment d'une forte baisse en Iran, selon le dernier rapport de l'Opep.

Cet accord est intervenu suite à l'engagement des 15 pays membres de l'Opep à baisser leur production à hauteur de 3%, contre 2,2% par les 10 pays partenaires, sachant que l'Iran, le Venezuela et la Libye ne sont pas concernés en raison des difficultés enregistrées dans la production de leurs quotas respectifs habituels. Pour rappel, le JMMC a été créé à la suite de la 171ème Conférence ministérielle de l'OPEP du 30 novembre 2016 et de la «Déclaration de coopération» de la réunion ministérielle mixte OPEP-pays non membres de l'OPEP tenue le 10 décembre 2016.

Ce Comité est chargé de veiller à ce que ces objectifs soient réalisés grâce à la mise en œuvre des ajustements volontaires de la production du pétrole des pays Opep et non Opep.

Co-présidé par le Royaume d'Arabie Saoudite et la Russie, le JMMC est composé également de l'Algérie, les Emirats arabes unis, l'Iraq, le Kazakhstan, le Koweït, le Nigéria et le Venezuela.

La 15e réunion du JMMC devrait avoir lieu en juin 2019 au secrétariat de l'OPEP à Vienne, en Autriche.

«Le Comité ministériel conjoint de suivi de l'accord Opep-non Opep (JMMC) a réaffirmé son engagement à réaliser un marché équilibré et à évaluer de manière durable pour la stabilité du marché pétrolier avec des fondamentaux solides», a précisé le Comité suite à sa 14e réunion, tenue dimanche à Djeddah (Royaume d'Arabie saoudite).

En outre, le JMMC, qui regroupe l'Algérie, le Koweït, le Venezuela, la Russie et Oman note «qu'une approche agile et flexible a été essentielle au succès de la Déclaration de coopération jusqu'à présent et sera essentielle à l'avenir». «Depuis la signature de la déclaration le 10 décembre 2016, les partenaires ont été en mesure d'adapter leur cours en fonction des conditions du marché», ajoute le JMMC.

Le Comité a rappelé «lorsque le marché a semblé fausser l'offre excédentaire, des ajustements volontaires de la production ont été adoptés et mis en œuvre, comme ce fut le cas en décembre 2016 et en décembre 2018, et également lorsque l'inquiétude concernant la demande dépassant l'offre augmentait à mesure que le marché se resserrait, comme ce fut le cas en juin 2018, les partenaires de la Déclaration de coopération ont pris les mesures appropriées».

### Réunion de l'Opep en juin prochain

En analysant la situation actuelle des marchés pétroliers et les évolutions macroéconomiques, le Comité a également reconnu que «des incertitudes critiques subsistaient, notamment les négociations commerciales en cours, les développements de la politique monétaire et les défis géopolitiques».

Le JMMC a demandé au Comité technique mixte et au secrétariat de l'OPEP de continuer à suivre et à analyser les évolutions du marché pétrolier et, en particulier, les projections d'inventaire pétrolier au cours des prochaines semaines, en vue de la recommandation de la prochaine réunion du JMMC à la Conférence de l'OPEP et à la réunion ministérielle de l'Opep, prévue en juin 2019, sur les mesures que devraient prendre les pays participants pour le second semestre de 2019, selon le JMMC.

A noter que la 176e conférence de l'Opep programmée est prévue pour le 25 juin, tandis que la sixième rencontre ministérielle des pays Opep et non Opep le 26 juin 2019.

En décembre dernier, l'Organisation avait convenu avec dix pays producteurs non-Opep, la Russie à leur tête, d'une baisse conjointe de leur production de 1,2 million de barils/jour à partir du 1er janvier 2019, pour une période de six mois, avec une réduction de

800.000 barils/jour par l'Opep et de 400.000 barils/jour par ces pays producteurs non-Opep.

Les pays de l'organisation ont produit 30.031 Mb/j en avril dernier, contre 30.034 Mb/j en mars, selon des sources secondaires. La production de l'organisation a diminué de près de 3.000 barils/jour, en raison notamment d'une forte baisse en Iran, selon le dernier rapport de l'Opep.

Cet accord est intervenu suite à l'engagement des 15 pays membres de l'Opep à baisser leur production à hauteur de 3%, contre 2,2% par les 10 pays partenaires, sachant que l'Iran, le Venezuela et la Libye ne sont pas concernés en raison des difficultés enregistrées dans la production de leurs quotas respectifs habituels. Pour rappel, le JMMC a été créé à la suite de la 171ème Conférence ministérielle de l'OPEP du 30 novembre 2016 et de la «Déclaration de coopération» de la réunion ministérielle mixte OPEP-pays non membres de l'OPEP tenue le 10 décembre 2016.

Ce Comité est chargé de veiller à ce que ces objectifs soient réalisés grâce à la mise en œuvre des ajustements volontaires de la production du pétrole des pays Opep et non Opep.

La 15e réunion du JMMC devrait avoir lieu en juin 2019 au secrétariat de l'OPEP à Vienne (Autriche).

## PÉTROLE:

# Le Brent à 72,44 dollars hier en cours d'échanges européens

Les cours du pétrole montaient lundi après un appel de l'Arabie saoudite à prolonger l'accord de limitation de la production malgré un contexte géopolitique tendu.

Dans l'après midi, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet valait 72,44 dollars à Londres, en hausse de 23 cents par rapport à la clôture de vendredi.

A New York, le baril de WTI pour le contrat de juin gagnait 20 cents à 62,96 dollars.

«Nous voyons que les stocks (de pétrole) augmentent», or «aucun de nous ne veut voir les stocks enfler de nouveau», comme en 2018, a déclaré dimanche le ministre de l'Energie saoudien Khaled al-Faleh à Jeddah en Arabie saoudite, où se sont réunis les principaux membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et d'autres producteurs majeurs, dont la Russie.

Cette association de producteurs, surnommée Opep+, est engagée depuis début 2018 dans un pacte de limitation des extractions, alors que le niveau élevé des réserves pèse sur les cours du brut.

L'Opep+ devra décider fin juin s'il renouvelle son accord après la fin du premier semestre.

En se focalisant sur la hausse des stocks plutôt que sur les prix qui grimpent, l'Arabie saoudite cherche à éviter une réédition de 2018, quand l'Opep+ avait assoupli son accord pour satisfaire les pays consommateurs et éviter aux cours de flamber.

A l'époque, les Etats-Unis avaient accordé au dernier



moment des exemptions à certains importateurs de pétrole iranien, ce qui avait fait plonger les cours au dernier trimestre.

Le ministre russe de l'Energie, Alexandre Novak, s'est pour sa part montré plus prudent que son homologue

saoudien après la réunion de suivi dimanche, se disant prêt à envisager «un rétablissement partiel de la production si la demande augmente».

«L'Opep+ va probablement étendre son accord pour tout le second semestre 2019», pronostique Giovanni Staunovo, analyste chez UBS, qui précise cependant que «les baisses de production pourraient être assouplies si les sanctions américaines contre l'Iran et le Venezuela produisent de nouvelles baisses de production».

Par ailleurs, la tension monte au Moyen-Orient entre l'Iran, l'Arabie saoudite et les Etats-Unis.

Dimanche, le géant américain de l'or noir ExxonMobil a évacué son personnel d'un site en Irak, quelques jours après le retrait par l'administration américaine de ses diplomates non essentiels de l'ambassade de Bagdad.

«Nous trouvons cela inquiétant car s'il y a un risque réel que la situation s'enflamme au Moyen-Orient, il serait logique que les entreprises américaines soient les premières à le savoir», a commenté Bjarne Schieldrop, analyste chez SEB.

Le président américain Donald Trump a menacé l'Iran de destruction en cas d'attaque contre des intérêts américains dans un tweet dimanche, alors que les relations entre Téhéran et Washington sont extrêmement tendues depuis le rétablissement des sanctions économiques américaines en novembre dernier.

**EL-OUED:  
La production d'ail part en fumé !**



Rachid Rachedi

Avec la chute des prix de l'ail et l'absence de points de stockage, de distribution et de transformation, les agriculteurs de cette filiale dans la wilaya d'El Oued, ont procédé cette semaine, à la destruction par le feu d'une partie de leur abondante production estimée à plus de 30 000 tonnes. En cette période de Ramadhan ou les prix des fruits, légumes et viandes continuent à jouer au yoyo dans la plupart des marchés du pays, à El Oued la situation est totalement différente. Faute d'acheteurs et de chambres de stockages, les agriculteurs sont contraints de détruire leur production en dépit de la bonne qualité de celle-ci. En effet, devant la baisse des prix de l'ail (moins de 10 DA/Kg), les agriculteurs qui ont essuyé des pertes considérables ont opté pour cette mesure radicale pour attirer l'attention des autorités locales sur leur situation.

Sur des images relayées dans les réseaux sociaux, on aperçoit des agriculteurs en train de brûler leurs récoltes car, disent-ils, «le prix de revient est de beaucoup supérieur au prix de vente». Ces derniers se retrouvent dans l'incapacité de régler les salaires de leurs travailleurs qui refusent d'être payés par une partie de la récolte.

Certains d'entre eux ont appelé les autorités compétentes à intervenir pour les soutenir et amortir les pertes engendrées et qui risquent de les contraindre à ne plus investir dans cette branche dans le futur.

Wilaya agricole par excellence, El Oued souffre, à l'image des autres wilayas du Sud, de la faiblesse du circuit de distribution, des moyens de conservation et de transformation.

**OUARGLA:  
Extension de la superficie dédiée à la culture de la menthe verte**

Les superficies dédiées à la culture de la menthe verte à Ouargla ont connu une légère extension durant la saison agricole 2018-2019, comparativement à la saison l'ayant précédée, passant de 254 à 390,5 hectares, a-t-on appris auprès de la direction locale des services agricoles (DSA). Plus de 4.901 quintaux de menthe verte ont été récoltés à ce jour sur 149,25 hectares dans le cadre de l'actuelle campagne de récolte qui se poursuivra jusqu'à la fin de la saison agricole, a-t-on précisé.

La production de cette plante aromatique disponible quasiment tout le long de l'année, avec une baisse notable en hiver, a atteint l'an dernier les 16.002 quintaux, sur une surface de 254 hectares, soit un rendement de 63 quintaux à l'hectare, indique la même source.

La culture de la menthe verte, destinée notamment à l'autoconsommation et à la commercialisation, est pratiquée actuellement sur de petites parcelles se répartissant sur plusieurs régions, telles que N'goussa, Sidi-Khoulied, Hassi-Benabdallah, El-Hedjira, El-Alia, Nezla, Témacine, Mégarine et Sidi-Slimane, selon la DSA. La menthe verte, très connue pour ses utilisations thérapeutiques, culinaires et comme ingrédient surtout pour l'aromatisation du thé, est un produit du terroir à valoriser, au regard des multiples avantages économiques qu'il apporte, estiment des agriculteurs locaux.

Le développement de la production de la menthe revêt une importance non seulement pour l'industrie agro-alimentaire, et pharmaceutique et parapharmaceutique comme matière première, mais aussi pour dégager des revenus «appréciables» aux cultivateurs, indique-t-on.

**TINDOUF:  
Une quarantaine d'enfants au 5<sup>e</sup> concours de récitation du saint Coran**

La 5<sup>ème</sup> édition du concours de récitation et de psalmodie du saint Coran «Zeyen Sawtek Bil-Coran» (embellis ta voix par le Coran) se déroule actuellement à Tindouf avec la participation d'une quarantaine d'enfants, à l'initiative de l'association scientifique et culturelle locale «Malek Bennabi», en coordination avec la direction des Affaires religieuses et des Wakfs.

Inscrit dans le cadre du projet «Nahda Bel Coran» (renaissance par le Coran), ce concours regroupe des enfants de moins de 12 ans qui se mesurent dans la récitation du coran avec respect des règles de psalmodie «Tadjwid», sous la supervision d'un jury composé d'Imams et d'enseignants spécialisés en la matière, a indiqué le président de l'association organisatrice, Hocine Ammari.

Le Centre culturel islamique de Tindouf qui abrite la manifestation accueille chaque soirée des familles accompagnant leurs enfants récitant et venus aussi écouter la récitation du Livre sacré ainsi que des conseils de mode de lecture prodigués par les encadreurs au profit des participants.

L'association a ouvert, depuis janvier dernier, une salle de cours au niveau de son siège, dédié au projet de récitation du Coran, et prévoit, pour l'été prochain, l'organisation de camps d'été, à la satisfaction des récitants, en signe d'encouragement et d'incitation des petits à apprendre le



Saint Coran et les règles de psalmodie. Le programme de l'association Malek Bennabi prévoit aussi l'organisation, durant ce mois de ramadhan, d'autres concours, dont ceux des familles «chevaliers du savoir» et de la «Sira Ennabaouia» (conduite du

prophète Mohamed QSSSL), ainsi que des soirées de Medh et de chants religieux. Ces activités seront couronnées, avant l'Aid El-Fitr, par une cérémonie de distinction des participants aux différents concours organisés durant le mois sacré.

**CONSTANTINE:  
33 femmes intégreront «prochainement» la filière apicole**

Trente trois (33) femmes de la wilaya de Constantine intégreront «prochainement» la filière apicole après avoir été retenues pour bénéficier de 330 ruches pleines, apprend-on dimanche auprès de la conservation des forêts.

Selon le chargé de communication à la conservation des forêts, Ali Zegrour, l'initiative s'inscrit dans le cadre d'une opération de distribution de 4.210 ruches à 421 personnes qui débutera «avant fin mai courant et se poursuivra jusqu'au mois de juin avec une moyenne de 10 ruches pour chaque bénéficiaire».

Le programme concerne ainsi 33 apicultrices dont 13 dans la



commune de Zighoud Youef, huit à Béni Hemidène et cinq à Constantine, a précisé Zegrour qui a assuré que l'ensemble des bénéficiaires du programme sont des riverains de zone

forestières. Accédant à un suivi de trois mois, chaque bénéficiaire doit justifier d'une formation en la matière, de la possession ou de l'autorisation d'exploitation de 0,5 hectare de terre irriguée

et de un autre hectare sec et de l'exploitation d'au moins cinq ruches, selon la même source.

Chaque bénéficiaire obtient ainsi une aide 95.000 DA et contribue avec 25.000 DA, a-t-il assuré.

La production apicole de la wilaya de Constantine enregistre une évolution «notable» avec 1.517 quintaux durant la saison agricole 2017/2018 contre 1.145 quintaux la saison précédente, a indiqué le directeur des services agricoles, Yacine Ghediri, qui a estimé que cette évolution reflète le succès du programme local de développement de cette filière qui compte 506 apicultrices exploitant 27.068 ruches.

**EL BAYADH:  
Récupération de 50.000 ha dont a bénéficié le groupe Haddad à Brizina**

Une superficie de 50.000 hectares dont a bénéficié le groupe Haddad dans la commune de Brizina (sud d'El Bayadh) a été récupérée, a indiqué dimanche, à l'APS, le wali.

M. Mohamed Djamel Khanfar a fait savoir que le groupe Haddad a bénéficié en 2016 de cette surface pour sa mise en valeur et l'investissement dans le secteur agricole dans le cadre de l'instruction ministérielle conjointe 108 qui encourage la mise en valeur des terres dans les Hauts plateaux et le Sud.

Le wali d'El Bayadh a souligné qu'après la promulgation de cette instruction ministérielle conjointe

1839 annulant l'instruction ministérielle conjointe 108, une commission de wilaya d'investissement agricole a été installée regroupant des intervenants dans ce dossier à l'instar de l'Office national des terres agricoles (ONTA) et la direction des services agricoles (DSA) pour inspecter sur les terres agricoles à travers et adresser des mises en demeure aux défaillants dont le groupe Haddad.

Selon le même responsable, le groupe Haddad a répondu aux mises en demeure et a désigné un bureau d'études agricoles pour la faisabilité de la mise en valeur de ces terres et l'étude réalisée a révélé que 12.000 ha

seulement de cette surface peuvent être mis en valeur.

Ainsi, le groupe Haddad a renoncé à l'ensemble de la superficie qui a été récupérée.

Le wali a, d'autre part, affirmé que le groupe Haddad n'a bénéficié d'aucun crédit bancaire ayant un lien avec ces terres et que le contrat de concession agricole dont il a bénéficié pour une durée de 33 ans n'a aucun effet auprès de la conservation foncière de la wilaya d'El Bayadh.

Le même responsable a souligné que la superficie récupérée sera affectée à d'autres investisseurs.

## EXPLOITATION ILLÉGALE D'UNE SABLIERE À EL-TARF: 4 peines d'emprisonnement ferme

Le tribunal correctionnel d'El-Kala (El -Tarf) a prononcé hier des peines allant d'une année à 3 ans de prison ferme, assorties d'amendes de 50.000 à un (1) million de DA à l'encontre des quatre (4) mis en cause, impliqués dans l'affaire d'octroi d'un permis d'exploitation d'une sablière située dans une zone protégée traversée par le parc national d'El Kala (PNEK).

Trois (3) années de prison ferme, assortie d'une amende de 100.000 DA et d'une interdiction d'activité de 5 ans ont été prononcées à l'encontre de l'accusé A. K (expert), tandis que deux ans de prison ferme assortie d'une amende de 50.000 DA ont été infligés à H. H (ancien président de l'Agence nationale des activités minières (ANMA), blanchi, par ailleurs, de l'accusation de complicité.

L'accusé A. B (expert) a, quant à lui, écopé d'une année de prison ferme et 100.000 DA d'amende, alors que le gérant de la SARL Bousbia R.S a écopé de huit mois (8) de prison ferme et un (1) million de DA d'amende. Les quatre accusés sont poursuivis, entre autres, pour «exploitation d'activité minière dans un site protégé par les conventions internationales», «faux et usage de faux», «complicité et abus d'autorité».

Cette affaire remonte, selon l'arrêt de renvoi, à 2017 suite à l'ouverture d'une enquête approfondie par les services de la Gendarmerie nationale d'El Tarf sur l'octroi d'un permis minier pour l'exploitation d'une sablière à Oum T' Boul dans la daïra d'El Kala, au profit d'une SARL de statut privé ainsi que les modalités et procédures de l'adjudication du permis ciblant un site protégé du PNEK.

Le titre accordé par l'ANAM, sous tutelle du ministère de l'Industrie et des Mines, à la société privée pour l'exploitation de sable



est venu en exécution d'une décision du Conseil d'Etat, devant lequel l'affaire a été portée.

L'enquête révéla que six (6) sites ont été retenus à El Tarf, en juillet 2006, pour adjudication, dont celui d'Oum T' Boul, pour lesquels le wali de l'époque avait introduit une opposition du fait qu'il s'agit de sites localisés sur une zone protégée mondialement, selon le même document.

En avril 2007, l'ensemble des adjudications furent annulées et en 2011, le gérant de la SARL Bousbia avait introduit une action en justice pour demander à l'ANMA l'octroi du permis. S'en est suivie une série de recours, de procédures et d'expertises qui s'est soldée par l'octroi du permis minier, en décembre 2016 par l'ex président de l'ANMA à la

SARL Bousbia. En février 2017, l'ancien wali d'El Tarf adresse à l'ANMA son opposition à l'octroi de ce permis, accordé, dans un premier temps, pour une durée d'exploitation de la sablière de 10 ans puis 15 ans par l'ex-président de l'ANMA, puis pour une période de 20 ans, délivrée par l'ancien ministre de l'Industrie.

Abdessellem Bouchouareb. En octobre 2017, la société privée entame ses activités au niveau de la sablière d'Oum T' Boul et ce, jusqu'à décembre de la même année.

Au cours du procès, le ministère public avait requis des peines d'emprisonnement ferme d'une (1) à 4 années dans cette affaire dans laquelle le tribunal a abandonné les charges retenues contre un cinquième accusé pour cause de décès.

## ACCIDENTS DE LA ROUTE: 21 morts et 421 blessés en une semaine

Vingt-et-une (21) personnes ont trouvé la mort et 421 autres ont été blessées dans 351 accidents de la route enregistrés au niveau de plusieurs wilayas, du 7 au 13 mai courant, a indiqué la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), dimanche, dans un communiqué. Le nombre d'accidents de la route a connu une hausse avec 20 accidents par rapport au bilan enregistré la semaine dernière.

Le nombre de blessés a augmenté de 23 cas et celui des décès de 11 cas, précise-t-on de même source.

Le facteur humain est à l'origine de plus de 90% des sinistres en raison du non respect de la distance de sécurité, de l'excès de vitesse, de la fatigue et du manque de concentration lors de la conduite, selon les mêmes services.

La DGSN appelle les usagers de la voie publique à faire preuve de prudence et de vigilance, au respect du code de la route, de la vitesse limitée et à effectuer un contrôle périodique du véhicule.

La DGSN met à la disposition des citoyens le numéro vert 1548, et celui de secours 17 pour tout signalement 24h/24h.

## LUTTE CONTRE LA DROGUE: Démantèlement à Bouira d'un réseau transnational de trafic de drogue

Un réseau transnational de trafic de drogue a été démantelé à Bouira suite à une opération menée par les services de la gendarmerie nationale, a-t-on appris dimanche auprès de ce corps constitué.

Selon les détails fournis par le groupement de la gendarmerie nationale de Bouira, le réseau est composé de plusieurs individus issus de plusieurs wilayas. «Suite à des informations faisant état de mouvements d'un groupe de trafiquants de drogue, nos services ont dressé un barrage fixe et une autre équipe a été dépêchée sur l'autoroute Est-Ouest», ont expliqué les services de la gendarmerie nationale dans un communiqué remis à la presse, précisant que l'opération a permis d'arrêter un véhicule léger et de découvrir à l'intérieur 20 000 comprimés de psychotropes et une importante somme d'argent estimée à 2 milliards de centimes.

«Le conducteur de la voiture a directement été arrêté et le véhicule saisi», a-t-on précisé de même source. L'enquête s'est poursuivie, ce qui a permis aux éléments de la gendarmerie nationale d'arrêter un autre individu et d'identifier d'autres membres de ce réseau qui s'étend jusqu'au-delà des frontières.

Les deux individus arrêtés ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Bouira, a-t-on indiqué dans le document du groupement de la gendarmerie nationale.

## COMMERCE/CONTRÔLE: Médéa: plus de sept quintaux de viande blanche d'origine douteuse saisis à El-Haoudine

Une quantité de viande blanche d'origine douteuse, estimée à plus de sept quintaux, a été saisie tôt ce matin par les éléments de la section territoriale de la gendarmerie de «El-Haoudine», daïra de Tablat (nord-est de Médéa), a-t-on appris dimanche auprès du groupement de Gendarmerie nationale.

La saisie de cette marchandise, qui allait être livrée à des commerçants dans la capitale, Alger, a été opérée lors d'un contrôle routinier au niveau d'un barrage fixe de la Gendarmerie à l'intersection des routes nationales N 8 et 64 et le chemin de wilaya 27, qui font la jonction entre la partie nord-est de Médéa et la wilaya de Blida, a indiqué la même source.

Deux camionnettes frigorifiques ont été utilisées dans le transport de poulets éviscérés, destinés à la consommation, sans certificats sanitaires attestant de l'origine de cette viande, a-t-on ajouté de même source.

APS

## ELECTRICITÉ - RÉSEAU: 184 km de câbles électriques volés à travers plusieurs communes de Médéa

Plus de 184 km de câbles électriques ont été volés depuis le début de l'année, selon un recensement de la direction de l'électricité et du gaz de Médéa, a-t-on appris dimanche auprès de cette structure.

Au total, vingt cas de vol de câbles électriques ont été enregistrés, entre janvier et mai courant, au niveau de 12 communes de la wilaya, représen-

tant un préjudice financier de l'ordre de 3,6 millions de Da, a-t-on indiqué. Le nombre de cas de vol le plus élevé a été signalé au niveau de la commune de Bouskène (est de Médéa) avec cinq cas de vol perpétrés en zones éparses, suivie des communes de Djouab (est du chef lieu de wilaya) et Si-Mahdjoub (ouest), avec respectivement trois et deux affaires de vol, a-t-on ajouté.

## TISSEMSILT: Bilan mensuel de la sûreté de wilaya de Tissemsilt : 129 affaires de crimes et délits traitées en avril 2019

ABED MEGHIT

Les services de police de la wilaya de Tissemsilt travaillent d'arrache-pied pour lutter contre toutes formes de criminalité qui constitue l'une des préoccupations des hommes à l'uniforme bleu. Se référant au bilan mensuel du mois d'avril dernier établi par la sûreté de wilaya, les services de la police judiciaire ont traité 129 affaires relatives aux crimes et délits, mettant en cause 162 personnes.

S'agissant des affaires relatives aux crimes et délits contre les biens, (Atteinte aux biens, vols



simples et dégradation), les mêmes services ont eu à traiter 67 affaires, mettant en cause 37 personnes, lesquelles ont été présentées au Parquet, selon le même communi-

qué transmis à notre rédaction. Les crimes contre les biens viennent en pole position avec 67 affaires, mettant en cause 37 personnes, lesquelles ont été

présentées au Parquet, suivis par les crimes contre les personnes 35 affaires.

Pour les crimes et délits contre les individus dans les affaires de coup et blessures volontaires, la PJ a recensé 35 affaires, mettant en cause 39 personnes durant la même période, selon le même communiqué transmis à notre rédaction. Au volet relatif aux infractions à la législation des stupéfiants et substances psychotropes, les mêmes services ont eu à traiter 06 affaires, et qui se sont soldées par l'arrestation de 10 personnes, selon le même document.

## BRÉSIL:

**11 personnes tuées par balles dans un bar dans le nord**

Au moins onze personnes ont été tuées par balles dimanche soir par des inconnus qui ont ouvert le feu dans un bar de Belem, dans le nord du Brésil, avant de prendre la fuite, a-t-on indiqué de source officielle. «Il y avait une fête, de nombreuses personnes ont réussi à s'échapper par le fond» de l'établissement, a indiqué Ualame Machado, un responsable du ministère de la Sécurité publique (Segup) de l'Etat de Para, dont Belem est la capitale. «Onze morts ont été confirmés, ainsi qu'un blessé par balles», a-t-il ajouté, lors d'une conférence de presse à Belem, l'une des villes les plus violentes du Brésil.

«Presque toutes les victimes ont été touchées à la tête», a ajouté Ualame Machado, affirmant que les autorités examinaient «toutes les pistes», y compris celle du narcotrafic. Six femmes, dont la propriétaire du bar, et cinq hommes figurent parmi les personnes tuées, a précisé la Segup.

La tuerie aurait été perpétrée par sept hommes armés, arrivés à bord d'une moto et de trois voitures, et qui ont ensuite pris la fuite, a indiqué la presse locale, citant des sources policières.

## TADJKISTAN:

**32 morts dans une prison dont 3 gardiens**

Trente-deux (32) personnes ont été tuées dimanche au Tadjikistan «dans une émeute» au sein d'une prison proche de la capitale Douchanbé, dont trois (3) gardiens et 29 prisonniers dont 24 terroristes, rapportent lundi des médias, citant les autorités.

«Vingt-quatre éléments du groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) ont été tués», a déclaré le ministère de la Justice de ce pays d'Asie centrale dans un communiqué relayé par des médias, précisant que «trois gardiens ont été tués par des terroristes», et cinq (5) détenus avait été tués par les membres de l'EI.

L'émeute a commencé dimanche soir à 21H30 locales (16H30 GMT) dans cette prison qui accueille 1.500 détenus à Vakhdat, une ville située 17 kilomètres à l'est de la capitale Douchanbé, précise le texte.

Selon la même source, les prisonniers ont d'abord poignardé à mort trois gardiens puis, «afin d'intimider les prisonniers», cinq (5) autres détenus. Ils ont ensuite pris en otage d'autres détenus avant de mettre le feu aux installations médicales de la prison et «d'attaquer le personnel de l'établissement pour tenter de s'enfuir».

«A la suite d'une opération de représailles, 24 membres de ce groupe ont été tués et 35 autres arrêtés. Les otages ont été libérés», ajoute le communiqué, qui précise que l'opération est terminée et que le calme a été rétabli.

## ALLEMAGNE:

**Un mort et plus de 60 blessés dans un accident de la circulation**

Au moins un mort et 60 blessés dont sept grièvement, ont été enregistrés dans un accident de car survenu dimanche près de Leipzig (est de l'Allemagne), selon la police.

L'accident s'est produit en début de soirée sur l'autoroute A9 près de Leipzig, pour des raisons indéterminées, selon un porte-parole de la police locale, qui a fait état d'un mort et plus de 60 blessés, dont sept grièvement. Des photos montrent le car couché sur un côté, la cabine transpercée par une glissière de sécurité. Plusieurs hélicoptères ont été dépêchés pour évacuer des blessés. Le car, qui transportait 74 personnes, reliait Berlin à Munich. Il s'agit d'un véhicule appartenant à une entreprise allemande gérant une flotte d'autocars longue distance dans plusieurs pays européens.

## INDONÉSIE:

**Atterrissage forcé de 7 avions de combat français**

Sept (7) avions de combat de la Marine française ont été forcés d'atterrir en urgence samedi dans la province d'Aceh, dans l'extrême nord de l'Indonésie, en raison du mauvais temps, et ont depuis regagné le porte-avions français, rapportaient hier des médias, citant les autorités militaires indonésienne et française.

«Une dégradation locale et subite des conditions météo a obligé une pontée de sept Rafale Marine à se dérouter vers un terrain en Indonésie», a indiqué le porte-parole de la Marine française, le capitaine de vaisseau Bertrand Dumoulin, cité par des médias.

Confirmant des informations données dimanche par l'armée indonésienne, le porte-parole a précisé qu'après les formalités diplomatiques et administratives d'usage, «les avions sont tous rentrés sur le porte-avions» français Charles de Gaulle, en deux vagues successives, certains pilotes n'étant pas qualifiés pour l'appontage de nuit.

Les Rafale avaient réussi à atterrir en sécurité dans la province d'Aceh, sur la partie nord de l'île de Sumatra, après avoir participé à un exercice, avait annoncé dimanche un responsable de l'armée de l'air indonésienne. Ils avaient décollé du porte-avions français dans l'océan Indien, à cent (100) milles marins à



l'ouest de la zone économique exclusive de Sumatra, a précisé le chef de la base aérienne d'Aceh, Hendro Arief.

Les avions ont ensuite été déroutés vers la base aérienne la plus proche, la base Sultan Iskandar

Muda, à Aceh Besar. «Nous avons effectué une inspection de sécurité et de dédouanement.

Tout était en ordre», a déclaré M. Arief, ajoutant que les équipages «ont tous coopéré et aucun d'entre eux ne portait d'armes».

**Indonésie: Un trafiquant de drogue Français condamné à mort**

Le trafiquant de drogue Français Félix Dorfin a été condamné hier à la peine de mort par un tribunal indonésien, alors que le parquet avait requis 20 ans d'emprisonnement auparavant, indiquent des sources judiciaires.

«Nous déclarons Felix Dorfin coupable (...) d'avoir importé de la drogue (...) nous condamnons Félix Dorfin à la peine de mort et lui ordonnons de rester en détention», a déclaré le juge Isnurul Syamsul Arif du tribunal de Mataram sur l'île de Lombok. Il rejoint ainsi un autre Français dans le couloir de la mort en Indonésie, Serge Atlaoui, qui a été condamné en 2007 également pour trafic de drogue et est toujours incarcéré.



Le trentenaire originaire de Béthune (nord de la France) avait été interpellé fin septembre à l'aéroport de Lombok -- une île touristique proche de Bali -- en provenance de Singapour avec en sa possession quelque trois kilos d'ecstasy, d'amphétamines et de ketamine dissimulés

dans une valise à double fond. Ce jugement est inattendu puisque le parquet avait requis vingt ans de privation de liberté et une amende de 10 milliards de roupies (700.000 dollars) ou, à défaut, une année de prison supplémentaire.

Mais il arrive que les juges aillent au delà des

réquisitions en Indonésie.

Le juge a pris en compte comme facteur aggravant le fait que Félix Dorfin ferait partie d'un réseau de trafic de drogue et la quantité importante de drogue en sa possession. Félix Dorfin a été défendu par un avocat commis d'office après s'être séparé de ses deux premiers avocats.

Les trafiquants de drogue encourrent de longues peines de prison, voire la peine capitale en Indonésie, le pays musulman le plus peuplé au monde, qui a fait de la lutte contre la drogue l'une de ses priorités.

La peine de mort n'a cependant plus été appliquée depuis 2016 en Indonésie où plusieurs trafiquants de stupéfiants ont par le passé été exécutés.

## CHINE:

**4 morts à la suite des rafales de vent à Pékin**

Au moins quatre personnes ont trouvé la mort au cours de ces dernières quarante-heures à Pékin suite aux vents violents ayant marqué la région, selon des sources médiatiques. «Pékin a maintenu lundi une alerte bleue aux vents violents, après que les rafales ont commencé à balayer la capitale dimanche, tuant au moins quatre personnes et

perturbant la circulation», indique-t-on. L'alerte bleue aux vents violents a été émise dimanche matin par le Bureau météorologique de Beijing, et les cinq arrondissements suburbains de Tongzhou, Yanqing, Changping, Huairou et Shunyi ont élevé l'alerte à jaune plus tard, car ces régions ont été frappées par des vents jusqu'à force 9, ce qui signifie que la vitesse du vent a dépassé 24,4 mètres par seconde.

Les vents violents ont renversé des arbres, causant des embouteillages dans de nombreuses parties de la capitale. Plus de 100 vols ont été annulés ou détournés vers d'autres aéroports et certains trains sont arrivés en retard car des installations ferroviaires ont été détruites par des chutes d'arbres.

Les vents ont renversé un mur près du pont de Dongzhimen dans le centre-ville et a tué trois piétons, et un livreur a été tué par un arbre tombé dans l'ouest de la ville. Les vents devraient se calmer progressivement lundi soir et la température devrait atteindre 35 degrés Celsius plus tard cette semaine.

## SELON LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ: Les envenimations de scorions ont doublé en Algérie durant les trois dernières décennies

Les envenimations scorpiennes ont doublé en Algérie durant les trois dernières décennies, passant de près de 23.000 cas/an en 1991 à près de 45.000 cas/an en 2018, indique le ministère de la Santé, de la Population et de Réforme hospitalière, soulignant une baisse «sensible» du nombre de décès par envenimation scorpienne.

En dépit de la baisse du nombre des décès, qui a passé de 106 cas en 1991 à 46 cas en 2019, le nombre des envenimations scorpiennes «continu à augmenter d'année en année, passant de près de 23.000 cas dans les années 1990 à près de 45.000 cas durant les dernières années, selon les chiffres fournis par de la Direction de la prévention et de la promotion de la santé.

Le ministère fait état de 42 wilayas, exposées en 2018 aux envenimations scorpiennes, dont 15 au moins ayant enregistré des cas de décès.

Les données géographiques montrent que le scorpion, endémique du Sahara, se propage aujourd'hui assez facilement avec les transports et les échanges commerciaux mais aussi grâce à sa capacité à s'adapter.

Désormais, le scorpion est repéré même dans certaines régions du Nord.

La hausse des cas d'envenimations scorpiennes «est due au non-respect de la propreté de l'environnement et à la prolifération des habitations précaires et des ordures ménagères, qui constituent des conditions favorables à la multiplication des nids de scorions», a expliqué à l'APS le Dr.

Mohamed Lamine Saïdani, membre de la Commission nationale de prévention contre les piqûres scorpiennes et chef de l'unité de production du sérum anti-scorpiennes à l'Institut Pasteur.

A ce propos, il a appelé à se diriger, en cas de piqûre, au centre médical le plus proche rapidement, c'est à dire dans les trois premières heures, afin d'éviter que le poison n'arrive aux organes vitaux entraînant ainsi à la mort.

Le Dr. Saïdani a déploré, dans ce sens, le recours de certains citoyens à des moyens inefficaces contre les envenimations, à l'instar de l'utilisa-



tion du henné ou l'huile de cade. Comme chaque année au mois d'avril, le ministère de la Santé a lancé, en coordination avec l'Institut Pasteur et la Protection civile, une campagne de sensibilisation contre les piqûres de scorions, qui durera jusqu'au mois de septembre, la période enregistrant une large prolifération des scorions, et ce en ciblant la wilaya de Ouargla, en tant que wilaya enregistrant en 2018 le plus grand nombre de victimes (7 morts).

Outre le renforcement des campagnes de sensibilisation sectorielles et le développement du système de déclaration par l'informatisation, le programme de la campagne de sensibilisation annuel s'appuie sur des mécanismes de surveillance épidémiologique et les recommandations du comité expert de lutte contre l'envenimation scorpienne avec la mise en place d'une cartographie des régions exposées à ce risque et la distribution du guide référentiel, ainsi que l'incitation à la collecte des scor-

pions par les associations, et ce, pour l'extraction du venin de scorpion à des fins de fabrication de l'antidote.

Outre la distribution prochaine d'une grande quantité du venin de scorpion en mois de juin prochain, l'Institut Pasteur avait distribué, en avril dernier, près de 40.000 doses du venin de scorpion.

L'institut devra augmenter son stock pour atteindre les 90.000 doses avant le mois de septembre prochain.

L'unité relevant de l'Institut Pasteur, chargée de la collecte des scorions et de la production du sérum scorpienne, est entrée en service en avril dernier et devra travailler en collaboration avec l'université de la wilaya afin d'étudier tous les types de scorions qui vivent dans les différentes régions du pays.

Les campagnes de sensibilisation de 2020 devront cibler la wilaya de Nâama et d'autres régions connaissant un nombre élevé de victimes, à l'image de Badji Mokhtar (Adrar), où 10 morts ont été déplorés en 2018.

## MILA: Les pharmaciens baissent rideau en solidarité avec une collègue condamnée à la prison ferme

Les pharmaciens d'officine de la wilaya de Mila ont baissé rideau durant la matinée de dimanche en signe de solidarité avec une de leurs collègues à Chelghoum Laïd, condamnée à 10 de prison ferme pour vente «frauduleuse» de psychotropes.

Selon le président adjoint du bureau de wilaya du Syndicat national des pharmaciens d'officine (Snapo), Amar Kechoud, l'adhésion à cette grève, décidée la semaine passée par l'assemblée générale du bureau de wilaya, a été «quasi-totale» et seuls les pharmaciens qui n'ont pu être informés de la décision ont ouvert. Ce mouvement de protestation intervient en solidarité avec une pharmacienne exerçant à Chelghoum Laïd condamnée dernièrement à 10 ans de prison ferme assorti d'autres peines complémentaires pour délit de «possession en vue de la vente frauduleusement de psychotropes», a-t-il ajouté.

Le Snapo de la wilaya avait publié un communiqué dénonçant la décision prise à l'encontre de leur collègue, estimant que les médicaments mis en cause «ne sont pas classés dans la catégorie des psychotropes des nomenclatures de la convention internationale sur les psychotropes (Genève 1971) et du ministère de la Santé». Il a également estimé que l'enquête dans cette affaire «n'a pas pris le temps nécessaire» et «n'a pas été consolidée par une expertise sur la classification de ces médicaments», jugeant «sévère» la décision et espérant qu'elle sera revue au niveau de la Cour suprême.

«Ce débrayage d'une demi-journée vise, outre la solidarité avec cette collègue, à réclamer la protection des pharmaciens en mettant à leur disposition une nomenclature des médicaments classés psychotropes et en définissant un cadre légal à cet aspect du rôle du pharmacien», a encore expliqué M.Kechoud Au cours d'un sit-in organisé par le Snapo le 9 mai courant devant le siège de la wilaya de Mila, les dizaines de pharmaciens venus de plusieurs wilayas du pays avaient réclamé l'organisation de la vente des psychotropes et la protection du pharmacien. De son côté, le directeur de wilaya de la santé, Saïd Ouabbas, a considéré que la grève des pharmaciens «n'a pas causé de problèmes» et «aucune plainte de citoyens en rapport avec l'acquisition de médicaments n'a été enregistrée». Il a également relevé que toutes les officines ont rouvert normalement après les quatre heures de grève de la matinée.

## TISSEMSILT: 11 personnes atteintes de brucellose depuis début avril

Des cas de brucellose ont été décelés sur 11 personnes depuis le début du mois d'avril, a-t-on appris dimanche auprès de la Direction de la santé et de la population de la wilaya de Tissemsilt.

Il s'agit de neuf cas (trois familles) dans la commune de Bordj Emir Abdelkader et de deux cas à Theniet El Had et à Layoune qui présentent des douleurs abdominales et dorsales, mal de tête et fièvre et qui ont été transférés à l'EPH de Theniet El Had et gardés sous surveillance médicale. Une fois les cas signalés, la brigade d'épidémiologie et prévention relevant de l'établissement de santé de proximité de Theniet El Had a effectué une enquête épidémiologique et des analyses de sang des personnes atteintes ayant révélé qu'elles sont atteintes de brucellose après avoir pris du lait de chèvre cru dont l'origine est inconnue. La DSP a souligné que les malades ont quitté l'hôpital ces derniers jours après avoir reçu le traitement nécessaire. L'inspection vétérinaire de la wilaya a pris des mesures en vigueur après avoir enregistré des cas humains de brucellose en prenant des échantillons de sang de caprins des exploitations des communes de Bordj Emir Abdelkader, Youssoufia et Layoune pour les adresser ensuite au laboratoire régional vétérinaire de Mostaganem en vue de les analyser et confirmer ou infirmer cette zoonose. Elle a également procédé à des contacts avec les éleveurs de bovins et de caprins de ces communes pour confirmer la vente du lait cru au niveau des zones urbaines et rurales et contacter des citoyens qui ont acheté ce lait des exploitations. Les brigades mixtes (commerce, agricole et communes) ont intensifié leurs sorties de contrôle au niveau des locaux de vente du lait de caprins et de vache cru.

## RD CONGO: L'OMS appelle à l'union contre Ebola

Le chef de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, a appelé lundi à l'union face à l'épidémie d'Ebola en République démocratique du Congo (RDC), qui a fait près de 1.200 morts depuis août, qualifiant le virus d'«ennemi public numéro».

«J'ai rencontré le président de la RDC et des responsables de l'opposition, nous avons parlé ensemble des mesures à mettre en place pour lutter contre cette flambée parce que Ebola ne prend pas partie, Ebola c'est l'ennemi public numéro un», a déclaré M.

Tedros à l'occasion de l'ouverture de la 72e Assemblée de l'OMS, l'organe décisionnel suprême de cette agence spécialisée de l'ONU. «A moins que nous nous unissions pour mettre un terme à cette flambée, on court le risque qu'elle se répande et qu'elle coûte encore beaucoup plus cher et qu'elle soit encore beaucoup plus agressive», a-t-il ajouté. L'actuelle épi-



démie de fièvre hémorragique Ebola, déclarée en août dans les provinces du Nord-Kivu et d'Ituri (est du pays), est la dixième et la plus grave enregistrée sur le sol congolais depuis 1976. Elle est la deuxième la plus grave après celle en Afrique de l'Ouest de 2014-2016 (plus de 11.000 morts en Guinée, Sierra Leone et au Liberia principalement). Depuis le début de l'épidémie, il y a eu quelque 1.160 décès pour 1.760 cas confirmés et probables, selon

l'OMS. «Jusqu'à maintenant, cette flambée ne s'est pas étendue au-delà de deux provinces», mais «le risque de propagation reste très élevé», a relevé M. Tedros. Le nombre de nouveaux cas a fortement augmenté au cours des dernières semaines.

Sur le terrain, les travailleurs humanitaires font face à des résistances et des violences dans une région où plusieurs groupes armés sont actifs.

En outre, rumeurs et

défiance entravent le travail des personnels de santé: une partie des habitants sont dans un déni de la maladie, et s'opposent parfois avec violence aux ententes sécurisées pour éviter la propagation du virus.

«Depuis le mois de janvier, il y a eu des dizaines d'attaques menées contre des structures de santé dans le Nord-Kivu», a détaillé le chef de l'OMS.

«Chaque attaque donne au virus un avantage et empêche les intervenants d'agir».

M. Tedros a également indiqué avoir convenu avec le Conseil de sécurité d'un «renforcement de l'action à l'échelle de tout le système des Nations unies», tout en reconnaissant que le virus «Ebola n'est pas la seule urgence» dans le monde.

Il a par ailleurs appelé les pays à adopter au cours de l'Assemblée mondiale le budget proposé pour 2020-2021, qui s'élève à 4,8 milliards de dollars soit près de 420 millions de plus que le précédent.

# ALLERGIES RESPIRATOIRES : LAISSONS LES ENFANTS PRATIQUER LE SPORT QU'ILS AIMENT

Les enfants allergiques ou asthmatiques peuvent pratiquer un sport. De nombreux moyens thérapeutiques permettent aujourd'hui de le faire. Le point avec le Dr Bertrand Delaisi, pédiatre et allergologue au Centre de Pneumologie de l'enfant à Boulogne-Billancourt.

Invité par la fondation Staller-gènes (une fondation pour l'éducation et la recherche sur les allergies) pour apporter son éclairage sur 'les enfants et le sport', le Dr Bertrand Delaisi, pédiatre et allergologue, a clairement affirmé que 'le meilleur sport pour les enfants qui souffrent d'allergie respiratoire ou d'asthme est le sport qu'ils aiment. L'esprit d'équipe, dépassement de soi, développement corporel... sont autant de bienfaits et de qualités dont ils doivent profiter, au-delà des gênes parfois ressenties et pour lesquelles des solutions préventives et thérapeutiques existent'.

## L'allergie peut-elle gêner la pratique d'un sport ?

Un sondage Ifop réalisé pour la fondation Staller-gènes indique que 88% des enfants allergiques font du sport (44% régulièrement et 44% de temps en temps). Mais 67% avouent ressentir des gênes (toux, gêne respiratoire, essouffement...) dues à leurs allergies, qu'ils habitent en ville ou à la campagne.

'Quand vous faites du sport, vous avez besoin d'avoir une bonne fonction ventilatoire et si vous êtes gêné aux niveaux des voies respiratoires supérieures à cause d'une rhinite allergique, vous êtes forcément gêné dans la pratique de votre sport.'

De même, si vous êtes asthmatique, la sécheresse des voies aériennes supérieures va stimuler des cellules nerveuses qui vont provoquer un spasme des bronches et limiter les capacités respiratoires à l'effort. Mais le

message que j'aimerais faire passer et que notre mission, à nous médecins, est de permettre à l'enfant d'avoir une vie normale et de pratiquer le sport qu'il aime. Ce n'est pas à l'enfant de s'adapter à son allergie mais c'est à nous de nous adapter à la situation de l'enfant pour lui permettre d'avoir l'activité sportive qu'il souhaite car c'est tout à fait bénéfique pour son développement' insiste le Dr Delaisi.

L'activité sportive à l'école est également conseillée car 'elle favorise le développement physique, l'autonomie, la sociabilité et la confiance en soi de l'enfant' souligne le Dr Sibylle Ajavon, médecin scolaire à Paris.

## Existe-t-il des restrictions vis-à-vis de certains sports ?

Contrairement aux idées reçues, très peu d'activités sont en réalité déconseillées aux enfants allergiques à part la plongée sous-marine avec bouteilles qui nécessite un véritable aménagement pour ne pas prendre de risque d'embolie gazeuse ou l'équitation quand on est allergique aux phanères du cheval. 'Tous les sports sont possibles avec des aménagements. Il faut simplement en parler au médecin car l'arsenal thérapeutique, qui va de la prise d'antihistaminiques en cas d'allergie ou d'un spray broncho-dilatateur avant l'effort en cas d'asthme à une désensibilisation est très large. L'enfant allergique peut pratiquer tous les sports. Il peut même devenir champion olympique s'il est doué et ambitieux. Il n'y a aucune raison que sa



maladie allergique ou asthmatique l'empêche d'atteindre le haut niveau'.

## Et la natation ?

'On a longtemps pu dire que la natation n'était pas le meilleur sport pour les enfants asthma-

tiques car les gaz formés par les matières organiques en contact avec le chlore pouvaient être irritant pour les voies respiratoires aériennes.

Mais si cela est vrai pour les nageurs de compétition, ce n'est pas vrai pour tout un chacun et la na-

tation est même un sport que l'on conseille facilement car la piscine est un milieu où il y a moins d'allergènes et l'air ambiant humide présente l'avantage d'être moins 'asthmogène', évitant ainsi le refroidissement de la muqueuse bronchique'.

## UN NOUVEAU MÉDICAMENT BON MARCHÉ POURRAIT TRAITER LA MOITIÉ DES CAS DE CANCER DU SEIN

Selon une nouvelle étude britannique, la progestérone aide à transmettre des signaux entre les molécules cellulaires afin d'empêcher l'empêcher la croissance tumorale.

Pendant des années, les scientifiques ne comprenaient pas pourquoi les patientes dont les tumeurs avaient des récepteurs de progestérone avaient souvent des meilleures chances de guérison.

La nouvelle étude, publiée dans le journal Nature, montre comment le récepteur de progestérone « communique » avec un autre récepteur



sensible à l'œstrogène, l'hormone qui provoque le cancer dans de nombreux cas. Cela freine la capacité des récepteurs d'œstrogène à stimuler les tumeurs.

Le Dr Jean Carroll, du Centre de recherche sur le cancer Royaume-Uni, explique que « ces découvertes nécessitent un essai clinique pour examiner les bénéfices potentiels de la progestérone dans les médicaments qui ciblent le récepteur d'œstrogène, ce qui pourrait améliorer le traitement de la plupart des cancers liés aux hormones. » Aujourd'hui, on traite les

cancers sensibles à l'œstrogène avec des drogues qui bloquent le récepteur de l'hormone. Mais selon cette étude, dans le futur on pourrait aussi ajouter la progestérone au traitement pour le fortifier.

Le Dr Emma Smith qui a également participé à l'étude est enthousiaste face à ces résultats : « cette nouvelle étude montre comment un médicament pas cher, sans danger et disponible pourrait potentiellement améliorer le traitement du cancer pour près de la moitié des patientes atteintes du cancer du sein. »

## Aller au travail en vélo rend heureux



Les salariés qui vont en vélo au boulot sont plus heureux que les autres, selon les résultats d'un sondage réalisé par Ifop pour le baromètre Paris Workplace.

Faire du vélo quotidiennement est bon pour la santé mais pas que ! Le mode de transport utilisé tous les jours rendrait aussi plus heureux et plus zen.

Les résultats du sondage ont montré que 42% des amateurs de vélo ont noté leur travail entre 8 et 10. Et la majorité d'entre eux (58%) a déclaré que "le bureau est un lieu de travail mais également un lieu de vie où l'on aime passer du temps".

Une des explications de ce bien-être est la courte durée de temps de trajet entre domicile et boulot. Mais le sondage révèle aussi qu'à temps de trajet équivalent, les « cyclistes » restent plus épanouis que les autres et plus satisfaits de leur entreprise et de leur relation de travail que leurs collègues qui empruntent les transports en commun.

Le sondage nous apprend aussi que ces salariés sont 49% à juger "primordiale" la présence d'espaces de convivialité dans l'entreprise. Ils sont seulement 19% à souhaiter disposer d'un bureau individuel fermé contre 33% des automobilistes.

Ce sondage confirme les résultats d'une étude scientifique américaine publiée en 2014 qui expliquait que se rendre tous les jours au travail en vélo aurait un impact positif sur l'humeur des salariés. Les cyclistes seraient plus heureux que ceux se déplaçant avec leur voiture et ceux qui utilisent les transports en commun.

Dans l'hexagone, seuls 5% des Français utilisent leur vélo pour aller travailler. Le gouvernement a lancé un plan national vélo destiné à les convaincre de se déplacer en bicyclette. Parmi les mesures annoncées, la plus inhabituelle constitue sans aucun doute la mise en place d'une "indemnité kilométrique vélo" calculée en fonction de la distance parcourue entre le domicile et le travail. Mais l'initiative relève entièrement du volontariat puisque ni les salariés ni les employeurs ne sont contraints de suivre cette mesure.

# ANTI-ÂGE : PROTÉGER SA PEAU DU TEMPS QUI PASSE

*C'est sur elle, inévitablement, que se lisent en premier les années qui passent. La protéger est une question d'estime de soi, mais aussi de confort.*

Apparition de rides qui font paraître "plus vieille que son âge", couperose ou "taches de vieillesse" contre ces effets possibles du vieillissement. Il faut adopter certains réflexes pour sa peau.

## L'hydrater régulièrement

En buvant 1,5 litre d'eau par jour, qui aide aussi à éliminer les toxines. L'activité des glandes sébacées diminue, la peau devient moins souple et plus sèche. Des crèmes plus riches en lipides sont nécessaires pour retarder l'apparition de rides. "Des compléments alimentaires hydratants (à base d'oméga 3 et d'acide hyaluronique) peuvent être intéressants pour les peaux très sèches, précise le Dr. Nadine Pomarède, dermatologue, comme Gilsodine Hydratant, en cure de trois mois minimum."

## Lui apporter les bons nutriments

En plus des anti-oxydants, qui aident la peau à résister aux agressions, certains nutriments

sont importants pour le maintien de son élasticité : vitamine A (œufs, produits laitiers, foie), vitamine B5 (foie, viande, jaune d'œuf, champignons, légumineuses, céréales complètes, fruits et légumes) et B8 (fruits et légumes, poulet) ainsi que l'apport d'acides gras essentiels (huiles végétales, poissons). "Les soins sont aussi de plus en plus performants, souligne le Dr. Claude Dalle, directeur scientifique du 13<sup>e</sup> congrès mondial de médecine anti-âge (Monaco, mars 2015). Comme les nouveaux compléments alimentaires anti-glycation."

## La protéger du soleil

Tous les facteurs environnementaux qui produisent des radicaux libres accélèrent le vieillissement de la peau : mauvaise alimentation, pollution, stress, mais surtout le tabac et l'exposition solaire. Les lentigos (ou "taches de vieillesse") apparaissent plus précocement chez les inconditionnels de la "bronzette". D'où la nécessité d'appli-



quer quotidiennement un écran solaire quand il fait beau. Le Dr. Dalle déconseille aussi les sures au dijon : "Ils empêchent en partie la production nocturne d'hor-

none de croissance, qui aide à réparer la peau. Mieux vaut prendre des sucres demi-lents vers 16h (banane, fruits secs, chocolat noir)."

## POURQUOI LES HOMMES VIVENT-ILS MOINS LONGTEMPS QUE LES FEMMES ?

Une équipe de chercheurs américains vient peut-être de mettre le doigt sur la cause de l'écart de longévité entre hommes et femmes. Les hommes seraient plus sensibles aux troubles cardiovasculaires.

Attention, scoop (ou presque) : les femmes vivent généralement plus longtemps que les hommes. Ainsi - si l'on en croit les statistiques de l'INSEE - en 2013, les Françaises atteignaient l'âge moyen de 85 ans, tandis que les Français, eux, ne dépassaient pas le cap des 78 ans... Pourquoi une telle différence ? C'est ce qu'une équipe de chercheurs américains a tenté de découvrir. Dans une vaste étude publiée dans la revue scientifique *Proceedings of the National Academy of Sciences*, les



scientifiques de la University of Southern California Leonard Davis School of Gerontology (États-Unis) ont analysé le profil de plusieurs milliers de personnes dans 13 pays développés et sur une période d'un siècle. Ver-

dict : si les hommes vivent moins longtemps que nous, c'est essentiellement parce qu'ils sont plus sensibles aux troubles cardiovasculaires. « On pourrait penser que c'est la faute du tabac, analyse Eileen Crimmins, professeur en gé-

rontologie. Cependant, la cigarette n'explique que 30 % de l'écart de longévité entre hommes et femmes. Un écart qui se creuse significativement entre 50 et 70 ans. « Nous allons maintenant creuser la piste d'une différence de sensibilité aux troubles cardiovasculaires à travers de nouvelles études, expliquent les chercheurs. Des facteurs génétiques, biologiques et culturels doivent être pris en compte. »

Pour se protéger contre les maladies cardiovasculaires, les médecins préconisent d'éviter à tout prix le stress, de manger des légumes, de consommer régulièrement des protéines et... de se faire des câlins. Une hygiène de vie saine que ces messieurs devraient adopter de toute urgence !

## UN ESPOIR GÉNÉTIQUE POUR LES VICTIMES DE LEUCODYSTROPHIES

Des chercheurs canadiens viennent d'isoler un gène qui pourrait être responsable de la leucodystrophie 4H.

Les leucodystrophies, ce sont des maladies génétiques orphelines qui détruisent le système nerveux central (le cerveau et la moelle épinière), donc. Ces pathologies graves affectent la myéline, une substance blanche qui enveloppe les nerfs comme une gaine électrique et qui est censée assurer la bonne conduction des messages nerveux.

Résultat : des troubles neurologiques engendrent des handicaps moteurs, senso-

riels, cognitifs, ainsi que des troubles de l'apprentissage et du comportement.

En France, on estime que les leucodystrophies touchent 60 naissances par an, et un bébé sur 7000 dans le monde. A ce jour on a recensé 20 différentes, mais 40 % d'entre elles restent non-catégorisées.

Si, jusque là, leur origine était Inconnue, une équipe de chercheurs du Research Institute of the McGill University Health Centre et de l'Institut de recherches cliniques de Montréal (Canada) va peut-être faire avancer les choses.

Dans une étude publiée dans la revue scientifique *Nature Communications*, les chercheurs affirment avoir trouvé un gène, qui serait en grande partie responsable de la leucodystrophie de type 4H. Son nom ? POLR1C. « Une mutation sur le gène POLR1C entraîne la perturbation d'une enzyme, ce qui a de répercussions au niveau cellulaire », résume le Dr. Couloombe, co-auteur de l'étude.

« Évidemment, des études complémentaires restent nécessaires, ajoutent les chercheurs. Mais cette découverte pourrait faciliter les diagnostics. »

## MAURITANIE:

## Quelque 1,5 million d'électeurs inscrits pour la présidentielle



Quelque 1,5 million de Mauritaniens se sont inscrits sur les listes électorales en vue de l'élection présidentielle prévue le 22 juin prochain à l'issue d'un recensement administratif. La Commission électorale nationale indépendante (CENI), a annoncé lundi la Commission électorale nationale indépendante (CENI).

«Au cours de la période du 24 avril au 14 mai 2019, 329.560 personnes se sont inscrites sur la liste électorale dont 127.214 nouveaux inscrits», a précisé la CENI dans un communiqué. Le nombre d'inscrits figure sur une liste provisoire qui deviendra définitive une fois publiée sur le site de la CENI.

Les électeurs auront à départager six candidats à l'élection présidentielle qui aura lieu sans la participation du président actuel Mohamed Ould Abdel Aziz, dont le second et dernier mandat arrive à expiration.

Selon le décret convoquant le collège électoral, la campagne électorale sera ouverte le 7 juin prochain et sera close le 20 juin à minuit.

## RD CONGO:

## Un ancien porte-parole du gouvernement interpellé et tabassé par la police



L'ancien ministre et porte-parole du gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC) sous le régime de Joseph Kabila, Lambert Mende, a été brièvement interpellé dimanche par la police nationale dans sa résidence privée à Kinshasa, pour une affaire en rapport avec le dossier du diamant, indiquent des médias locaux.

«L'ancien ministre a été convoqué par la police sur un dossier qui concerne le diamant d'une valeur de 87 carats ramené par un groupe de chercheurs du Sankuru, la province natale de Lambert Mende», a précisé le même le ministère de l'Intérieur. Député élu et candidat au poste de gouverneur du Sankuru, Lambert Mende a été donc amené pendant la journée aux services spéciaux de la police puis ramené chez lui quelques heures après, selon les sources du ministère de l'Intérieur. «Je suis rentré chez moi, mais totalement courbattu. Ils m'ont données coups de crosse, dans la poitrine, dans le dos. Je ne sais pas pourquoi. Mais je promet de porter plainte contre les concernés dans ce dossier», a déclaré Lambert Mende. Depuis quelques mois, Lambert Mende est en conflit avec certaines personnalités politiques de sa province d'origine de Sankuru suite à l'élection des gouverneurs dont sa candidature est controversée après l'invalidation de l'un de ses rivaux pour cette élection. Il y a quelques semaines, le président Félix Tshisekedi a demandé au conseil d'Etat de surseoir l'élection de gouverneur de cette province prcainte d'une violence intercommunautaire entre les deux parties.

## MALI:

## Le Conseil de sécurité exhorte les parties maliennes à appliquer «pleinement l'accord» de paix sans «retard supplémentaire»

Le Conseil de sécurité de l'ONU a exhorté dans une déclaration publiée dimanche les parties maliennes à «appliquer pleinement» l'accord de paix «sans retard supplémentaire».

Dans sa déclaration, le Conseil de sécurité «exhorte les parties maliennes à appliquer pleinement» l'accord de paix «sans retard supplémentaire», affirmant qu'«une pleine application de l'accord et l'intensification des efforts pour surmonter les menaces asymétriques peuvent contribuer à améliorer la situation sécuritaire au Mali».

Par ailleurs, le Conseil de sécurité a demandé au gouvernement maliend'enquêter «rapidement» sur les attaques perpétrées contre la force de maintien de la paix des Nations unies (Minusma), et de «traduire leurs auteurs en justice».

Le Conseil de l'ONU a condamné «dans les termes les plus forts» les attaques samedi contre des véhicules de la Minusma à Tombouctou et à Tessalit, à la suite desquelles le militaire nigérian a été tué et plusieurs Casques bleus blessés.

«L'implication dans la préparation, la direction, le soutien et la mise en œuvre de ces attaques contre des membres de la Minusma représente une base pour établir des sanctions en



application des résolutions de l'ONU», précise la déclaration adoptée par les 15 membres du Conseil de sécurité. Samedi, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, avait déjà condamné les dernières attaques contre la Minusma, jugeant qu'elles pouvaient s'apparenter à des «crimes de guerre». La mort du Casque bleu nigérian est dû à «des assaillants armés non identifiés», avait-il dit.

La Minusma est la mission la plus coûteuse en vies humaines de la quinzaine d'opérations actuelles de maintien de la paix de l'ONU, avec plus de 190 morts depuis son déploiement en 2013, dont plus de 120 dans des actes de guerre».

La mort du Casque bleu nigérian est dû à «des assaillants armés non identifiés», avait-il dit. La Minusma est la mission la plus coûteuse en vies humaines de la quinzaine d'opérations actuelles de maintien de la paix de l'ONU, avec plus de 190 morts depuis son déploiement en 2013, dont plus de 120 dans des actes de guerre».

## EGYPTE:

## 12 terroristes présumés éliminés dans une opération de police

Douze terroristes présumés ont été éliminés lors d'opérations de police près du Caire, au lendemain d'un attentat à l'explosif contre un bus de touristes qui a fait 17 blessés à proximité des pyramides de Guizeh, a annoncé lundi le ministère de l'Intérieur.

Les forces de sécurité ont «mené un raid contre un appartement dans la banlieue du Six-Octobre utilisé pour la fabrication d'engins explosifs(...)».

«Ces forces ont subi des tirs et y ont répondu, ce qui

a fait sept morts parmi les éléments du groupe» de terroristes présumés», a annoncé le ministre dans un communiqué.

«Un autre raid a été mené contre d'autres éléments du (groupe armé) Hasm qui se cachaient dans un appartement dans le quartier al-Chourouk (est du Caire).

Lors d'un échange de tirs, cinq (terroristes présumés) ont été tués», d'après le même texte. Des armes et des munitions ont été saisies dans les deux appartements, selon la même source.

«Dans le cadre des efforts du ministère pour faire face à l'organisation terroriste des Frères musulmans, des informations sont parvenues au service de sécurité nationale sur des préparatifs d'attentats par le groupe armé Hasm», note encore le communiqué.

Le texte n'établit aucun lien direct avec l'attaque contre un bus de touristes survenue dimanche près de l'emblématique site des pyramides de Guizeh (sud-ouest du Caire), qui n'apour

l'heure fait l'objet d'aucune revendication.

Depuis 2016, le groupe Hasm a revendiqué plusieurs attentats contre la police, des officiels et des juges, au Caire.

Les autorités égyptiennes accusent la confrérie des Frères musulmans d'être à l'origine des actions des mouvements Hasm ou encore Liwaa al-Thawra, qui ont multiplié les attaques contre les forces de sécurité et des magistrats ces dernières années.

## CAMEROUN:

## Opposition et séparatistes boycottent la fête nationale

L'opposition et les séparatistes anglophones qui militent pour la partition du Cameroun ont décidé lundi de boycotter la fête nationale célébrée en grande pompe par les autorités, selon des médias.

Les cérémonies devaient débuter à 11h00 (10h00 GMT) à Yaoundé, sous la direction du président Paul Biya, avec notamment une parade militaire.

Les séparatistes, qui se battent pour la création d'un Etat indépendant dans ces deux régions, ont appelé à deux jours de «villes mortes» les 19 et 20 mai, bannissant toute activité publique pour s'opposer à la tenue de la fête nationale.

Les deux principaux partis d'opposition, le Social Democratic Front (SDF) et le Mouvement pour la renaissance du Cameroun (MRC), ont eux aussi décidé de boycotter les festivités, estimant que le pays ne saurait célébrer l'unité nationale alors que deux de ses régions sont en guerre.

Le parti «ne peut pas célébrer lorsque des Camerounais sont tués pendant que le gouvernement fait la sourde oreille», a ainsi affirmé le MRC, dont le



président Maurice Kamto, officiellement arrivé deuxième à la présidentielle d'octobre 2018, est détenu, avec plus de 150 de ses soutiens et militants, depuis fin janvier.

Les séparatistes anglophones du Cameroun, pays à majorité francophone, militent pour la création d'un Etat indépendant dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

Symbole de l'unité, la fête nationale a

été instituée le 20 mai 1972, date à laquelle un référendum avait été organisé pour réunifier le Cameroun francophone et le Cameroun anglophone. La République fédérale du Cameroun avait alors changé de dénomination, devenant République unie du Cameroun. Fin 2017, après un an de protestation, des séparatistes ont pris les armes contre Yaoundé, se battant pour la division du pays. De son côté, le SDF milite pour un retour au fédéralisme. Depuis plus d'un an, les régions anglophones sont le théâtre d'un conflit armé qui n'a cessé de prendre de l'ampleur. Des combats opposent régulièrement l'armée, déployée en nombre, à des groupes d'opposants armés qui, cachés dans la forêt équatoriale, attaquent gendarmeries et écoles et multiplient les enlèvements.

Lacrise a déjà forcé, selon l'ONU, plus de 530.000 personnes à fuir leur domicile. En vingt mois, le conflit en zone anglophone a fait 1850 morts, selon le centre d'analyses géopolitiques International «CrisisGroup».

## PALESTINE:

## Les Palestiniens affirment ne pas avoir été consultés sur la conférence de Bahreïn

Les dirigeants palestiniens ont affirmé lundi qu'ils n'avaient pas été consultés au sujet d'une conférence économique prévue le mois prochain sur la Palestine.

La Maison Blanche a annoncé dimanche qu'elle co-organiserait avec Bahreïn une conférence les 25 et 26 juin sur les aspects économiques du plan de paix américain.

«Nous n'avons été informés par aucune partie de la réunion annoncée à Bahreïn», a déclaré Saëb Erakat, secrétaire général de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP).

«Nous n'avons mandaté aucune partie pour négocier en notre nom», a-t-il souligné dans un communiqué. La Palestine boycotte l'administration américaine notamment depuis que le représentant américain, Donald Trump, a rompu avec des décennies de consensus en considérant El Qods occupée comme capitale d'Israël en décembre 2017.

L'atelier co-organisé avec les autorités de Manama, intitulé «De la paix à la prospérité», va réunir des dirigeants de plusieurs gouvernements, de la société civile et du monde des affaires.

Il s'agit d'une «opportunité charnière» pour «partager des idées, évoquer des stratégies et encoura-



ger le soutien à des investissements et initiatives économiques potentiels qui pourraient être rendus possibles par un accord de paix», a estimé dimanche la présidence américaine dans un communiqué commun avec le royaume de Bahreïn. Les Palestiniens y voient une contrepartie financière en échange de l'acceptation de l'occupation israélienne en cours. «Les

tentatives visant à promouvoir une normalisation économique de l'occupation israélienne de la Palestine seront rejetées», a déclaré M. Erakat.

«Il ne s'agit pas d'améliorer les conditions de vie sous l'occupation, mais d'atteindre le plein potentiel de la Palestine en mettant fin à l'occupation israélienne», a-t-il ajouté.

## Le président Abbas en visite officielle à Doha

Le président palestinien, Mahmoud Abbas est en visite officielle de trois jours à la capitale qatarie au cours de laquelle il s'entretiendra avec l'émir du Qatar, cheikh Tamim Bin Hamad Bin Khalifa Al-Thani, rapporte lundi, l'agence de presse palestinienne, Wafa.

Dans une interview accordée à la radio officielle «Voix de Palestine», l'ambassadeur palestinien à Doha, Mounir Ghannam, a fait savoir que l'entretien du président palestinien avec l'émir du Qatar, portera sur la coordination de positions communes à la lumière des

défis et des projets suspects posés à la question palestinienne. Les relations palestino-qataris, a ajouté M. Ghannam, sont «profondes». Jouant le soutien financier alloué en réponse à l'appel des palestiniens suite au siège financier pratiqué par l'occupation israélienne et l'administration américaine.

Ghannam a également salué la récente décision de Doha de fournir plus de 300 millions de dollars au gouvernement palestinien sous forme de subventions et de prêts pour soutenir les budgets des secteurs de la santé et de l'éducation de l'Autorité palestinienne.

## 2 gardes d'Al-Aqsa, arrêtés par les forces d'occupation israélienne

Deux gardes de la Mosquée Al-Aqsa ont été arrêtés dimanche par les forces d'occupation israélienne, a rapporté l'agence palestinienne de presse, Wafa.

Selon le responsable des relations publiques et de l'information du Département du Waqf islamique, Firas al-Debs, cité par Wafa, des

dizaines de colis de vivres destinés aux familles d'El-Qods occupée ont également été confisqués.

Ces colis de vivres rentrent dans le cadre de la campagne «Ramadan», lancée par le Fond du Waqf d'El-Qods occupée, a précisé le Centre d'information Wadi Hilweh. Les forces d'occupation

israélienne ont arrêté le secrétaire du mouvement du Fatah dans la vieille ville d'El-Qods occupée, Nasser Qus, au même titre que des militants, alors qu'ils s'apprêtaient à la distribution de colis de vivres et des fournitures destinés aux familles démunies à l'occasion d'El-Qods de Ramadan.

## ESPAGNE:

## Les indépendantistes catalans libérés le temps de s'enregistrer comme parlementaires

Les indépendantistes catalans en détention provisoire élus aux dernières législatives sont sortis de leur prison lundi, le temps de s'enregistrer comme parlementaires auprès des deux chambres, ont rapporté lundi des médias. Ils sont arrivés à la chambre des députés et au Sénat vers 08h00 GMT dans des véhicules de la garde civile.

Ils n'auront pas le droit de faire des déclarations à la presse et devront réitérer leur prison une fois les élections effectuées.

Mardi, ces quatre députés et ce sénateur élus pourront sortir d'une nouvelle fois de la prison de Soto del Real près de



Madrid pour assister à la session inaugurale du parlement et prêter serment. Les deux chambres du parlement devront en revanche décider ensuite s'ils doivent être suspendus de leurs fonctions jusqu'au

verdict de la Cour suprême qui les juge depuis février pour leur rôle dans la tentative de sécession de la Catalogne d'octobre 2017.

Ces inculpés sont en détention provisoire depuis plus d'un an. Parmi

eux, figure l'ancien vice-président catalan Oriol Junqueras, principal accusé du procès, élu député en tant que leader du parti de la Gauche républicaine de Catalogne (ERC).

Raul Romeva, ancien responsable régional des Affaires étrangères, a été élu sénateur sous la même étiquette.

Trois autres séparatistes détenus ont été élus députés:

Jordi Sanchez, Jordi Turull et Josep Rull, membres de l'autre grand parti indépendantiste, Ensemble pour la Catalogne, de l'ancien président catalan Carles Puigdemont.

## UKRAINE:

## Volodymyr Zelensky investi président

Le nouveau président ukrainien Volodymyr Zelensky a été investi hier chef de l'Etat, un mois après sa victoire écrasante face au sortant Petro Porochenko avec plus de 73% des voix, rapportent des médias.



Le plus jeune président de l'Ukraine, 41 ans, a prêté serment au Parlement, selon la résolution adoptée par 315 députés contre un minimum requis de 226.

«Je m'engage, par toutes mes actions, à protéger la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine, à veiller au bien-être de la patrie et du peuple ukrainien, à défendre les droits et libertés des citoyens, à respecter la Constitution et les lois de l'Ukraine, à remplir mes devoirs dans l'intérêt de tous mes compatriotes, à élever l'autorité de l'Ukraine dans le monde», a déclaré M. Zelensky, lors de son investiture. M. Zelensky avait demandé aux députés de fixer la date de son investiture à dimanche, mais cette idée a suscité une controverse, l'Ukraine rendant hommage ce jour-là aux millions de victimes des répressions staliniennes.

Promettant de «casser le système» du pouvoir post-soviétique, Volodymyr Zelensky, comédien sans aucune expérience politique, a largement remporté le second tour de la présidentielle le 21 avril avec plus de 73% des suffrages face au sortant Petro Porochenko, accusé notamment de n'avoir pas fait assez contre la corruption endémique.

## Zelensky annonce la dissolution du Parlement

Le nouveau président ukrainien Volodymyr Zelensky a annoncé hier dans son discours d'investiture la dissolution du Parlement, convoquant des législatives anticipées sans attendre le scrutin prévu jusqu'ici en octobre prochain.

«Je dissous le Parlement», a-t-il lancé devant les députés et délégations internationales réunies dans l'hémicycle, malgré les incertitudes juridiques persistant sur sa capacité à lancer ce processus très encadré.

Ce plus jeune président de l'Ukraine, 41 ans, a prêté serment au Parlement, selon la résolution adoptée par 315 députés contre un minimum requis de 226, s'engageant entre autres, à «protéger la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine, à veiller au bien-être de la patrie et du peuple ukrainien, à défendre les droits et libertés des citoyens, également à respecter la Constitution et les lois de l'Ukraine».

Promettant également de «casser le système» du pouvoir post-soviétique, le nouveau président ukrainien, comédien sans aucune expérience politique, a largement remporté le second tour de la présidentielle le 21 avril avec plus de 73% des suffrages face au sortant Petro Porochenko, accusé notamment de n'avoir pas fait assez contre la corruption endémique. Vendredi, le chef de la diplomatie ukrainienne Pavlo Klimkin a annoncé qu'il démissionnerait lundi dès l'investiture du nouveau président, ce dernier devant pouvoir déterminer sa politique extérieure même sans la majorité parlementaire nécessaire à la formation d'un gouvernement.

## SERBIE-CHINE:

## La Serbie va renforcer sa coopération pratique avec la Chine

La Serbie va renforcer sa coopération pratique globale avec la Chine afin de porter leurs relations bilatérales «vers de nouveaux niveaux», a déclaré le président serbe Aleksandar Vucic. La Serbie «va renforcer sa coopération pratique globale avec la Chine, notamment en matière policière et judiciaire, afin de porter leurs relations bilatérales vers de nouveaux niveaux», a indiqué M. Vucic. Pékin entend œuvrer avec Belgrade à la promotion de la coopération dans la lutte contre la criminalité transnationale et au renforcement des capacités de sécurité, indique-t-on.

## CANNES 2019: L'acteur tunisien Mohamed Dhrif primé aux Critics Awards de l'Arab Cinema Center

Le Tunisien Mohamed Dhrif a remporté le prix du meilleur acteur aux Critics Awards de l'Arab Cinema Center (ACC), organisés en marge de la 72ème édition du Festival International du Film de Cannes.



Mohamed Dhrif a été primé samedi soir pour son rôle dans le film «Mon Cher enfant» (Weldi) réalisé par Mohamed Ben Attia, a rapporté dimanche l'agence tunisienne de presse TAP. Il succédera ainsi à son compatriote Majd Mastoura, primé en 2017 pour son rôle dans «Hedi», un autre film de Mohamed Ben Attia.

Les Critics Awards de l'ACC sont décernés à la meilleure fic-

tion, au meilleur documentaire, au meilleur scénario, au meilleur réalisateur, au meilleur acteur et à la meilleure actrice.

Une liste de six lauréats a été annoncée parmi plusieurs candidats en compétition pour les prix de la critique du Centre arabe du cinéma (ACC). Cette compétition annuelle récompense des films et des professionnels du cinéma dans six catégories différentes. Le Liban, la Syrie et

l'Égypte raflent chacun un prix, respectivement remis à Nadine Labaki, prix de la meilleure réalisatrice pour son film «Capharnaüm», au documentaire «Fathers and Sons» de Talal Derki et de au film «Yomeddine» de Abu Bakr Shawky, prix de la meilleure fiction qui est la plus haute distinction de la compétition.

Deux distinctions ont été attribuées au Maroc dont le prix de la meilleure actrice, revenu

à Maha Alemi. Le prix du meilleur scénario est attribué à Meryem Benn'barek pour son film «Sofia» dont elle est la réalisatrice. Par ailleurs, deux prix d'excellence dans la critique sur le cinéma arabe ont été décernés, l'un au journaliste et écrivain libanais Ibrahim Al Ariss et l'autre à l'Américaine Deborah Young, primés pour l'ensemble de leur parcours dans la critique du cinéma

## IRAK: Une exposition de numismatique à Bagdad pour célébrer la Journée internationale des musées

Une exposition de numismatique se tient depuis dimanche au Musée national irakien de Bagdad à l'occasion de la Journée internationale des musées.

L'exposition, visible pendant 30 jours, se tient dans le hall assyrien du musée irakien. Elle été organisée par le Conseil d'Etat irakien des antiquités et du patrimoine. Une collection de numismatique ancienne de différentes civilisations, telles que des pièces de monnaie romaines et grecques ou encore datant de la dynastie des Abbassides y est proposée au public. «Les pièces de numismatique sont des témoignages très importants, et notre exposition comprend 129 pièces de numismatique à l'effigie de célèbres figures féminines et masculines», a expliqué Iman al-Azawi, directrice du Département de numismatique au musée irakien. Elle a ajouté que l'exposition représentait une «opportunité majeure» pour les visiteurs de voir ces pièces de numismatique et les valeurs culturelles qu'elles véhiculent.

APS

### PUBLICITÉ

## RÉHABILITATION DE LA CASBAH DE TÉNÈS (CHLEF) : L'étude des travaux d'urgence avancée à 50%



L'étude des travaux d'urgence relatifs au projet de réhabilitation de la Casbah de Ténès (Chlef) est avancée à 50%, a-t-on appris, hier de la direction de la culture de la wilaya.

Le taux d'avancement de l'étude des travaux d'urgence relatifs au projet de réhabilitation de la Casbah de Ténès, engagée par un bureau d'études algérien, dans le cadre du Plan permanent de sauvegarde et restauration du secteur protégé de la casbah de Ténès est estimé à 50%, a indiqué à L'ÉAPS le chargé du service du patrimoine auprès de cette direction, Mohamed Guendouzi.

L'opération a touché, à ce jour, six monuments archéologiques et 44 bâtisses sur un total de 63, dont le niveau du danger est classé en A, a-t-il précisé.

Il a ajouté que l'étude en question est prévue à la réception en «juin prochain», parallèlement à un cahier de charges fixant les modalités de travail des entreprises spécialisées en la matière, en perspective de l'ouverture des plis de l'appel d'offres-

fres lancé à cet effet. Selon le responsable, cette étude a pour objectif de faire un diagnostic et examen topographique des bâtisses et monuments menaçant ruine au niveau de la Casbah de Ténès, tout en fixant les conditions de restauration des vestiges (vieses pierres notamment) à son niveau, et de confortement des bâtisses en ruine notamment.

L'équipe technique composant ce bureau d'études (entre architectes, chercheurs et historiens) est, également, chargée de procéder à un examen poussé du tissu urbain de la Casbah de Ténès, en vue de connaître l'état exacte, et partant déterminer les causes à l'origine de l'effondrement et des fissures au niveau des bâtisses.

M. Guendouzi qui s'est félicité des facilitations assurées par les habitants de la vieille Casbah de Ténès à l'équipe de techniciens en place, a signalé l'affectation d'une enveloppe de 100 millions de da pour l'opération.

Le Plan permanent de sauvegarde et restauration du secteur protégé de la casbah de Ténès est reparti en trois étapes.

La première porte sur la réalisation de travaux d'urgence devant profiter notamment à des bâtisses et monuments accusant une très forte dégradation (niveau de danger A). La 2ème étape porte sur des travaux de restauration à moyen terme, avant la proposition à long terme (3ème étape) de projets de développement en conformité avec le cachet architectural du site et de son histoire.

Ce secteur protégé a été classé en 2007, avant de bénéficier, en 2010, d'un Plan permanent pour sa sauvegarde et restauration. Le vieux Ténès remonte à 262 de l'hégire (785 grégorien), est-il indiqué de même source.

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER  
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE SIDI M'HAMED  
COMMUNE D'ALGER CENTRE  
NIF : 41000200001608501000

### AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES

Conformément aux articles 65,72 et 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics, et des délégations de service public.

La commune d'Alger centre informe l'ensemble des soumissionnaires que l'avis d'appel d'offres national ouvert N° 04/2019 relatif à :

LA FOURNITURE EN TROIS LOTS SEPARÉS DE :  
LOT N°01 : TROUSSEAUX SCOLAIRES ET ARTICLES SCOLAIRES ET PRESCHOULAIRE  
LOT N°02 : PAPERIE ET CONSOMMABLES INFORMATIQUES  
LOT N° 03 : PRIX POUR LES LAUREATS DES EXAMENS DU CYCLE PRIMAIRE, MOYEN, BAC ET LE CONCOURS DE RECITAL DU CORAN

Paru dans les journaux :

DK NEWS : 19/03/2019  
DERBY : 20/03/2019  
المستقبل المغربي : 19 et 20/03/2019  
الرائد : 19/03/2019

BOMOP

Que les marchés sont attribués provisoirement aux entreprises

SOUSSIONNAIRE	Lot N°	Montant DA/TTC	Délai	Note Technique	Note Financière	Note Globale	Critère de choix
LTDJPRO LEMMANI TOUFIK NIF : 185160601709114	01	16.859.395,36	03 Jours	60,66/100	30/30	90,66	Meilleure note globale
EURL COTA SOFT NIF : 001316099236093	02	12.661.300,00	05 Jours	49,50/80	24,06/30	73,56	Meilleure note globale
	03	15.026.120,00	05 Jours	71/100	29,80/30	100,80	Meilleure note globale

Les soumissionnaires non retenus et intéressés de connaître les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financière peuvent se rapprocher du service des marchés de la commune d'Alger Centre au plus tard 03 jours à compter de la 1<sup>ère</sup> parution du présent avis, pour communiquer ces résultats par écrit.

Les soumissionnaires contestant cette attribution provisoire peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la commune d'Alger Centre dans un délai de 10 jours à compter de la 1<sup>ère</sup> publication du présent avis dans la presse ou le BOMOP.

## PATRIMOINE

## Les roses reviennent au jardin archéologique Mostefa-Seridi de Guelma

Le jardin Mostefa Seridi anciennement connu par le jardin archéologique du centre-ville de Guelma, objet depuis trois ans d'une opération de réaménagement, semble avoir recouvré sa bonne mine et la splendeur de ses roses et fleurs vives et joyeuses visibles du dehors de sa clôture dont l'ouverture n'attend que la réception du projet.

Depuis deux jours, l'entreprise en charge de l'aménagement et les services communaux ont mis en service les lampadaires éclairant les couloirs, plantes et vestiges archéologiques de cet espace vert, créé au milieu du 19ème siècle et transformé en 1904 en musée à ciel ouvert à l'initiative de l'archéologue Charles Albert Joly qui fut alors maire adjoint de la commune de Guelma et qui y rassembla les vestiges archéologiques des sites de Khemissa, Madaure et Thibillis.

Les travaux de réaménagement du jardin Mostefa Seridi dont l'ouverture au public est prévue prochainement ont permis de réorganiser les carrés d'espaces verts plantés de fleurs et roses de couleurs multiples disparues du jardin lors des longues années d'abandon. Le gazon naturel a reconquis ses traditionnelles aires au pied des majestueux arbres. Des bancs ont été installés le long des couloirs et allées du jardin joliment pavé.

Cette requalification est venue en réponse aux appels nombreux lancés par les habitants de la ville qui voient dans «le square» ainsi qu'ils le désignent habituellement un important patrimoine matériel de la cité et un témoin des civilisations successives de l'histoire de la wilaya avec des vestiges apportés des qua-

tre coins de Guelma avant d'être transféré en 2003 vers un nouveau jardin créé à proximité du théâtre romain et baptisé jardin archéologique.

Les habitants de Calama attendent aujourd'hui avec impatience la réouverture de cet espace de détente où ils écoulèrent notamment durant la belle saison des heures à l'ombre de ses imposants arbres peuplés de passereaux au gazouillement interminable. Les visiteurs de la cité s'arrachèrent aussi des moments pour reposer au sein de ce petit paradis verdoyant après avoir terminé leurs courses et obligations.

### Palmier cycas, avocatier et kiwi, de vieux arbres du jardin

Pour nombre de Guelmis approchés par l'APS, le jardin Mostefa-Seridi est «un modèle réduit» du jardin botanique de Hamma avec pas moins de 300 espèces floristiques. Pour Hamza Touaimia, spécialiste en jardinage et agriculture du CFPA Ahmed Benmarès, les plus remarquables végétaux du jardin sont ses trois palmiers nains cycas, l'avocatier qui se trouve en plein milieu du jardin et le kiwi qui se trouve à côté du mur de clôture du lycée «1er novembre 1954».

Selon la direction de l'environnement, la wilaya de



Guelma a participé à la première édition du prix de la ville verte du président de la République en présentant deux jardins en l'occurrence celui des frères Boualmekh en face du siège de la wilaya et celui de Mostefa-Seridi.

Le jardin Mostefa-Seridi s'étendait sur 9,071 mètres carrés se distingue surtout par ses multiples arbres d'eucalyptus, de figuiers, de pins d'Alep, de coings de Bengale et d'ormes ainsi que par ses rosiers. Jusqu'en 1986, cet espace vert était un jardin communal soigneusement entretenu et clôturé que l'on fermait et ouvrait à un horaire fixé et qui renfermait de dizaines de statues et de pièces archéologiques, se souvient avec nostalgie, Abdelhamid, retraité.

Le visiteur du jardin Mostefa-Seridi ne trouve actuellement que deux pièces archéologiques qu'il était impossible de transférer vers le

jardin archéologique de Calama. Il s'agit du tombeau que gardait jadis l'imposante statue de Jupiter déplacée vers le théâtre romain et la rangée de colonnes avec 7 épigraphes funéraires.

Ce jardin contenait par le passé plus de 200 pièces archéologiques romaines pour la plupart mais aussi libyques et puniques, selon des spécialistes en archéologie qui cite des plaques funéraires, des inscriptions honorifiques d'empereurs et de dignitaires, des éléments décoratifs englobant des colonnes, des stèles, et des statues romaines. Contraint à céder cette richesse archéologique à une structure plus sécurisée, le jardin Mostefa-Seridi peut toutefois consolider sa position en valorisant sa richesse botanique et en diversifiant sa «collection» d'espèces végétales exotiques, assurent les spécialistes.

## 20E FESTIVAL EUROPÉEN: Une expérience de jazz algéro-polonais présentée à Alger



Une rencontre musicale entre des mélodies populaires et classiques polonaises et les trois musiciens, rythmés également par des influences de composition classiques revisitées, le trio a accueilli sur scène le guitariste Nazim Bakour et l'accordéoniste Mourad Haneche. Les deux musiciens algériens ont apporté une touche de musique raï sur des phrases inspirées d'œuvres adaptées par le pianiste et compositeur algérien Redha Mourah. Les musiciens ont également repris un succès de Youcef Boukella également revisité avec le jeu de Nazim Bakour au luth. Musique, danse et cinéma sont au programme du 20e Festival culturel européen qui se poursuit jusqu'au 27 mai prochain à la salle Ibn-Zaydoun de l'Office Riadh El Feth à Alger, en plus d'un spectacle prévu au théâtre régional Abdelkader-Abdeloula d'Oran. Seize pays européens dont la Bulgarie, la Croatie, la France, La Roumanie et l'Espagne, animent le 20e Festival Culturel européen en Algérie.

Le concert organisé à la salle Ibn-Zaydoun de l'Office Riadh El Feth, représente la Pologne au 20e Festival culturel européen qui se tient à Alger depuis le 10 mai. Ce pays propose également la projection du film «Cold War» du réalisateur Pawel Pawlikowski. Witold Janiak, Kamil Mateusz Miszewski et Michal Tomasz Rutkowski forment ce trio pour piano, contrebasse et batterie qui a présenté au public, moyennement nombreux, des titres de son album «Jouez nous votre musique» composé de titres folk avec des arrangements jazz. Ce répertoire combine les moyens d'expression du

## MUSIQUE

## Abdelkader Chaou clôt à Alger l'évènement, «Lumière sur la nouvelle scène de la chanson chaâbi»

«Lumière sur la nouvelle scène de la Chanson Chaâbi», évènement organisé par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc), dédié aux chanteurs confirmés du genre en phase d'asseoir leur notoriété, a pris fin dimanche soir à Alger, avec une prestation du grand Abdelkader Chaou, présent en invité, devant un public ravi, mais peu nombreux. Loin d'une programmation à guichets fermés, l'évènement initié par l'Aarc, soumis au paiement de la somme de 500.00 DA par personne, n'aura pas eu l'impact attendu par les organisateurs, en raison, selon des observateurs, de la «concurrence de fait», créée par la programmation d'une «animation simultanée», dans le «même registre musical», offerte à «titre gracieux celle-là», sur la Place publique, Mohamed-Touri (face au Tna).

Le Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (Tna), aura ouvert son espace du 17 au 19 mai, à une dizaine de professionnels du chaâbi, venus de différentes villes d'Algérie et dont le «talent mérite d'être mis en valeur», selon le directeur de l'Aarc, Abdelkader Bendamache. La voix limpide du grand cheikh, Abdelkader Chaou, inter-

venant pour clore en beauté les trois soirées de cette nouvelle scène, a ravi l'assistance, interprétant dans les modes Moul, Mezoum, Ghrib et Sika, «Houm fil' khilaâ» (inqilab), «M'Rahba beslamek», «Ya khayrou el amani» et la célèbre pièce, «El Kesba wana wli'd ha», issue de son dernier album, qui, selon l'Artiste, appelle le prochain, dont «la sortie est imminente».

«Il s'agit de chanteurs aux talents confirmés, plus connus à l'échelle locale qu'au niveau national, d'où l'intérêt d'une telle initiative qui leur permettra sûrement, d'être visibles davantage et d'enrichir leurs parcours artistiques respectifs», a estimé Abdelkader Chaou.

Sous la baguette et le regard bienveillant du maestro Djamel Taâlibi, l'Orchestre de la nouvelle scène chaâbi de l'Aarc et ses douze instrumentistes, dont l'unique femme, Saliha Ould Moussa à l'Oud (luth), a soutenu, avec beaucoup de professionnalisme et de métier, les artistes, qui se sont généreusement investis pour livrer des prestations pleines.

Pour son troisième et dernier soir, la nouvelle scène de la chanson chaâbi a d'abord accueilli,

«Sabah Andaloustia» d'Alger, chanteuse à la voix suave et au timbre typiquement andalou, qui a rendu dans le mode mineur du «Ghrib», «Asbar ya qalbi», «Khatiri bel'djfa l'addeb, yat Taleb» et «Ya ch'âa el qemra».

Le jeune Fayçal Boukhtache de Taret a ensuite interprété dans les modes, Moul, Raml el Maya soudanais et Sehli, «Fi djivar el mahi», une de ses compositions, sur un texte de Ahmed Bouziane et «?lik essalem bi koul el maâni».

Rachid Guetafa de Mostaganem, a quant à lui séduit l'assistance avec «Zahra ya ghayet ez'zhor»

déclinée dans les modes, Zidène, Raml el Maya, Sehli et Sika, avant de céder la place à H'Sinou Fadli de Bejaïa, qui a brillamment chanté en kabyle les titres, «Fellak tazalith dhes'slam» et «Adh' chekragh ifennanen».

En milieu de soirée, un hommage a été rendu au parcours artistique du Cheikh Hassen Said (1931-2013), à travers la projection d'un documentaire d'une quinzaine de minutes, écrit et réalisé par Abdelkader Bendamache, ainsi qu'une lecture poétique de, «El youm rah», «El hogra» et «Adjini B' Lahnanan», trois textes du Mel-

houn, écrits et déclamés par le célèbre parolier, Kamel Cherchar. Malgré une présence faible du public au Tna, la magie de la musique populaire chaâbi aura opéré grâce au professionnalisme des artistes qui en ont décidé autrement, réussissant à créer, chaque soir, des atmosphères conviviales et une ambiance festive. En présence du directeur du Tna, Mohamed Yahiaoui, du directeur de l'Aarc, Abdelkader Bendamache et du professeur Smail Hini, un des doyens de la musique andalouse, le public s'est délecté, applaudissant longtemps les artistes.

## MUSIQUE

## Le chanteur franco-espagnol Nilda Fernandez décède d'une insuffisance cardiaque

Le chanteur franco-espagnol Nilda Fernandez est décédé dimanche d'une insuffisance cardiaque dans le sud de la France, à l'âge de 61 ans, a annoncé sa famille. «Auteur, compositeur, interprète, Nilda a consacré toute sa vie à la création. Musicien, écrivain, il incarnait jusqu'au plus profond de son être la figure de l'artiste», a indiqué sa famille dans un communiqué. Né à Barcelone, il grandit à Lyon et voyage avec sa guitare, «jouant dans les bars, les clubs et autres petits lieux, au hasard des rencontres et des opportunités», selon

son site internet. En 1981, il enregistre un premier album. Après six ans d'éloignement -période pendant laquelle il fait des «boulots» sans rapport avec la musique- Nilda Fernandez revient en 1987 avec «Madrid Madrid», qui est un succès. En 1991 suit l'album «Nilda Fernandez», avec le titre «Nos fiançailles». L'année suivante le chanteur, avec cette voix si caractéristique, aigüe et fragile, est sacré Révélation masculine aux Victoires de la musique. Il joue aussi en première partie de Sting à Paris, devant 15,000 personnes.





## MLS: Le Galaxy, sans Ibrahimovic, s'enfonce face au Colorado

Le Los Angeles Galaxy a concédé dimanche une quatrième défaite de suite, à domicile face à lanterne rouge Colorado (1-0), en l'absence de Zlatan Ibrahimovic, suspendu.

Galaxy a disputé depuis le début du mois quatre matches et les a tous perdus, les deux derniers à domicile. Les Californiens se sont inclinés dimanche face à une équipe qui n'avait pas encore remporté la moindre victoire et qui avait amassé jusque-là deux petits points en onze matches. Sans «Ibra», suspendu deux matches vendredi par la MLS après une altercation avec le gardien de but des New York Red Bulls, le week-end dernier, le Galaxy a dominé mais n'a pas réussi à marquer.

C'est Colorado qui a empoché les trois points de la victoire avec un but à la 82e minute d'Andre Shinyashiki à l'issue d'un contre. Le Galaxy qui sera encore privé d'Ibrahimovic (9 buts) pour le prochain match à Orlando, a rétrogradé à la 4e place de la conférence Ouest (22 pts), à neuf points du Los Angeles FC.

Le leader a fait match nul (1-1) à Dallas grâce à un penalty de Carlos Vela (80e), son 14e but de la saison. À l'Est, Philadelphie a repris la première place à D.C. United grâce à une meilleure différence de but. Les deux équipes totalisent 24 points après le nul de Philadelphie à domicile (0-0) face à Seattle et la défaite de D.C. United à Houston (2-1) malgré un but sur coup franc de Wayne Rooney.

## VOLLEY-BALL / COUPE D'ALGÉRIE (DAMES) : Vers une finale GS Pétroliers - NR Chlef

Le GS Pétroliers (tenant) et le NR Chlef seront les grands favoris des demi-finales de la Coupe d'Algérie de volley-ball (dames), prévues mardi soir sur terrain neutre. Le GSP, qui écrase de tout son poids la compétition nationale depuis plusieurs saisons, s'est adjugé le titre de champion d'Algérie 2018-2019 et ambitionne de glaner un énième doublé, en affrontant à Tizi-Ouzou, la courageuse équipe du WA Béjaïa qui a atteint le dernier carré de l'épreuve sans jouer, après le retrait de son adversaire, la JSN Hamri d'Oran.

L'autre demi-finale programmée à Douéra (Alger) mettra aux prises le NR Chlef au RC Béjaïa. Les Chélifiennes, qui ont terminé la saison à la 2e place avec leurs adversaires du jour, partiront favorites mais risquent de connaître une mauvaise surprise devant le RCB, désireux de confirmer son excellent parcours en championnat.

Programme des demi-finales:  
Mardi 21 mai (22h30):  
Douéra(Alger) : NR Chlef - RC Béjaïa  
Tizi-Ouzou: GS Pétroliers - WA Béjaïa

APS

## EQUITATION : Grand prix du Ramadhan de saut d'obstacles jeudi et vendredi à Oran

Le grand prix d'équitation de saut d'obstacles «spécial Ramadhan» sera organisé jeudi et vendredi prochains au centre équestre «le cavalier d'Oran» d'Es-Sénia, a-t-on appris des organisateurs.

Quelque 70 cavaliers et chevaux de plusieurs équipes de différentes wilayas du pays participeront à ce grand prix, indique la même source, ajoutant que le programme de cette compétition prévoit, durant la première soirée, des épreuves pour les débutants, ainsi que les épreuves qualificatives du grand prix cadets (14-17ans) avec des chevaux de 5 ans et plus sur des obstacles de 1,45 mètre.

Les séniors, pour leur part, subiront les épreuves de saut d'obstacles de 1,25 m en deux manches. Cette manifestation sera clôturée avec les finales des différentes épreuves des grands prix cadets et séniors. Cette compétition équestre est organisée en collaboration avec la fédération algérienne des sports équestres, dans le cadre de l'animation du mois sacré du Ramadhan. Par ailleurs, une



soirée musicale, entrecoupée de sketches, est prévue lors de la cérémonie de remise des trophées pour les lauréats du grand prix, précise-t-on de même source.

## ATHLÉTISME : Le parquet financier demande un procès contre l'ex-patron de l'IAAF et son fils

Le parquet national financier (PNF) a demandé un procès contre l'ex-patron de la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF), le Sénégalais Lamine Diack, et contre son fils Papa Massata Diack, qui se trouvent au cœur d'un système de corruption présumé, pour couvrir des cas de dopage d'athlètes russes.

Si le juge d'instruction anticorruption Renaud Van Ruymbeke suit les réquisitions du parquet, Lamine Diack, qui fut président de l'IAAF entre 1999 et 2015, devra répondre de «corruption active et passive» et «blanchiment en bande organisée» lors d'un procès à Paris. Dans son réquisitoire signé le 16 mai, le parquet demande que cinq autres protagonistes soient jugés, dont son fils, ex-puissant conseiller marketing à l'IAAF, Papa Massata Diack, qui est visé par un mandat d'arrêt, mais n'a jamais pu être entendu par la justice française.

Ouverte en novembre 2015 par le PNF,

après un signalement de l'agence mondiale antidopage, cette enquête aux ramifications internationales a mis au jour un pacte de corruption présumé: en échange de l'indulgence des services antidopage de l'IAAF, Lamine Diack aurait obtenu des fonds russes pour des campagnes politiques au Sénégal.

Le pacte aurait aussi permis de faciliter des négociations avec des sponsors et des diffuseurs russes, avant les Mondiaux d'athlétisme à Moscou en 2013. Lamine Diack (85 ans) est également soupçonné d'abus de confiance, pour avoir permis, «du fait de ses fonctions», à son fils «de s'approprier des recettes de l'IAAF provenant de sponsors», selon le réquisitoire.

Le ministère public vise aussi l'ancien conseiller de Lamine Diack, Habib Cissé, et l'ancien chef antidopage de l'IAAF Gabriel Dollé, tous deux soupçonnés de «corruption passive». Ce dernier a reconnu les faits et demandé une procédure de

plaider-coupable. Le parquet demande enfin un procès contre Valentin Balakhnitchev, ex-président de la Fédération russe d'athlétisme (ARAF) et ancien trésorier de l'IAAF, et Alexei Melnikov, qui fut l'entraîneur en chef des courses de fond à l'ARAF. Tous deux sont réclamés par la justice française, le premier pour corruption passive et active, ainsi que blanchiment aggravé, et le second pour corruption passive.

La justice française, compétente parce que des fonds ont pu être blanchis sur son territoire, avait été saisie par l'Agence mondiale antidopage (AMA) en 2015. L'année suivante, une enquête commandée par l'AMA a révélé un système de dopage institutionnel en Russie, allant au-delà de l'athlétisme. Le parquet national financier est une institution judiciaire française créée en décembre 2013 et chargée de traquer la grande délinquance, économique et financière.

## NBA: Toronto bat Milwaukee (118-112)

Toronto s'est relancé dans la finale de la conférence Est du Championnat NBA avec une victoire à domicile après deux prolongations face à Milwaukee (118-112), dimanche. Les Raptors ont ramené le score à deux victoires à une en faveur de Milwaukee, mais ils peuvent également remporter le match

N.4 qui aura lieu mardi à nouveau dans leur salle.

La franchise canadienne a fait la différence grâce à Kawhi Leonard qui a marqué 36 points, dont huit en prolongations, et à Pascal Siakam (25 pts) avant son exclusion après sa 6e faute personnelle durant le 4e quart-temps.

Les Raptors ont étouffé les Bucks, meilleure équipe de la saison régulière, avec une défense très agressive sur Giannis Antetokounmpo. L'ailier grec de Milwaukee, candidat au titre de meilleur joueur de la saison (MVP), a été limité à douze points (5 sur 16 au tir), mais a capté 23 rebonds.

Le vainqueur de ce duel sera opposé en finale à partir du 30 mai à la meilleure équipe de la conférence Ouest. Le double champion NBA en titre Golden State mène trois victoires à zéro face à Portland dans l'autre finale de conférence, avant le match N.4 lundi dans la salle des Trail Blazers.

## VOILE / CHAMPIONNATS D'AFRIQUE - SÉRIE BIC-TECHNO : La sélection nationale en stage bloqué du 25 au 29 mai à Alger-Plage (FAV)

La sélection algérienne (Garçons/Filles) de voile effectuera un stage bloqué du 25 au 29 mai courant à l'École d'Alger-Plage, pour poursuivre sa préparation en vue des Championnats d'Afrique de la Série Bic-Techno, prévus du 23 au 29 juin dans la ville tunisienne de Djerba, a-t-on appris lundi auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAV).

La sélection nationale se compose de 17 athlètes (11 garçons et 6 filles) a-t-on appris de mêmes sources. Chez les filles, la Direction technique nationale a retenu pour ce regroupement Amina Berrichi (O. Oran), Baouche Yasmine (MB Béjaïa), Rezouani Nayla (JSM Alger), Nedroumi Lilia (CSA Sindbad Oran), Khider Alicia (MB Béjaïa) et Lina Ait-Ali Ouslimane, sociétaire de l'ARBEM Alger.

Chez les garçons, la DTN a pris Hadibi Ayoub CSA Sindbad Oran), Merabet Youcef (MB Béjaïa), Nedjar Abdelghani (Sporting Alger), Souames Billél (Fun-Gliss Skikda), Bousaha Imad (ARBEM Alger), Hadeif Nabil (El Marsa Alger), Temzy Ryad (ANAP Alger), Guebli Zineddine (WRINFS Alger), Selman AbdAllah (AAP Alger), Bennaga Islam (Fun-Gliss Skikda) et Dahmani Hicham (JS Marsa Alger).

CAN-2019:

## La mascotte officielle de la 32<sup>e</sup> édition dévoilée

Le Comité d'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations de football (CAN), prévue en Egypte du 21 juin au 19 juillet 2019, a dévoilé dimanche soir la mascotte de la 32<sup>e</sup> édition qui se nomme «TUT», en hommage au célèbre Roi Egyptien Toutankhamon (Toutankhamon en français) communément appelé King TUT.

Né vers -1327 av JC Toutankhamon a gouverné l'Egypte pendant 10 ans, soit jusqu'à sa mort prématurée à l'âge de 19 ans.

Il doit sa célébrité à la découverte de sa sépulture par un archéologue britannique nommé Howard Carter le 4 novembre 1922 et au fabuleux trésor qu'elle recèle: un fastueux sarcophage de 110 kg avec son masque d'or et 2099 objets intacts.

Pour la CAN 2019 «TUT» représente un garçon coiffé d'une couronne en forme de cobra, que portaient les Pharaons pour se protéger des ennemis.

Sur son tee-shirt aux couleurs de l'Egypte figure la carte de l'Afrique avec une étoile qui indique la position géographique de l'Egypte sur le continent. 24 sélections (contre 16



les éditions précédentes) prennent part, pour la 1<sup>re</sup> fois, à une phase finale de la Coupe

d'Afrique des Nations, et le match opposera, l'Egypte, pays hôte et 7 titres pour 24 parti-

cipations), au Zimbabwe, avec seulement 4 participation et aucun titre.

CAN-2019 DE FOOTBALL/ ALGÉRIE :

## Ghoulam et Ounas retenus dans la liste élargie (club)

Les deux joueurs de Naples : le défenseur Faouzi Ghoulam et le milieu offensif Adam Ounas, ont été retenus dans la liste élargie de l'équipe nationale de football, en vue de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 en Egypte (21 juin - 19 juillet), a annoncé le club pensionnaire de Serie A italienne dimanche sur son compte Twitter. Le Napoli a annoncé que les deux joueurs ont été convoqués par la fédération algérienne (FAF), cette dernière a commencé depuis quelques jours à envoyer les convocations aux clubs des éléments concernés par le rendez-vous continental, selon les règlements en vigueur.

Si Ounas est régulièrement appelé depuis l'arrivée à la barre technique du sélectionneur national Djamel Belmadi, Ghoulam devrait signer son retour chez les Verts après une longue absence, en



raison d'une grave blessure au genou contractée en novembre 2017.

A la CAN-2019, l'Algérie évoluera dans le groupe C, basé au Caire, en compagnie

du Sénégal, du Kenya, et de la Tanzanie. Les Verts entreront en lice face au Kenya le 23 juin, avant de défier le Sénégal le 27 juin, puis la Tanzanie le 1<sup>er</sup> juillet.

CAN-2019 DE FOOTBALL / KENYA :

## «L'Algérie et le Sénégal ne sont pas imbattables»

L'ancien attaquant international kényan John Baraza (44 ans), a appelé son équipe nationale à tout donner lors de la prochaine Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 en Egypte (21 juin - 19 juillet), tout en estimant que l'Algérie et le Sénégal, favoris du groupe C, «ne sont pas imbattables».

«C'est une chance rare pour un joueur et je conseillerais à l'équipe de tout donner en

Egypte. Je sais que c'est un tournoi et qu'il faut un esprit d'équipe, mais les joueurs doivent faire bon usage de la compétition et montrer leurs talents au monde entier.

Nous devons battre la Tanzanie et lutter pour des nuls contre l'Algérie et le Sénégal.

Les deux ne sont pas imbattables», a-t-il indiqué, cité par la presse locale.

Le Kenya, qui effectue son

retour sur la scène continentale après 15 ans d'absence, entrera en lice à la CAN-2019 le 23 juin face à l'Algérie, avant de défier la Tanzanie le 27 juin, puis le Sénégal le 1<sup>er</sup> juillet.

«Chaque joueur doit donner le meilleur de lui pour l'intérêt de son avenir et de l'équipe nationale. Si chaque joueur donne tout, remporter des matchs serait facile», a-t-il ajouté. Actuellement entraî-

neur de Sofapaka FC (Div.1 kényane) John Baraza s'est montré confiant quant à la capacité de son pays à passer l'écueil du premier tour : «Les chances de passer la phase de groupes sont élevées contrairement à ce que beaucoup de gens disent», conclut Baraza (44 sélections, 21 buts), qui avait pris part à la dernière campagne du Kenya en Tunisie (CAN-2004).

CAN 2019 DE FOOTBALL :

## «Le Sénégal peut remporter le trophée»

Le gardien de la sélection sénégalaise de football Edouard Mendy a indiqué que l'objectif des Lions de la Teranga était de remporter la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2019 prévue en Egypte du 21 juin au 19 juillet prochain. «Notre objectif, c'est que le groupe des 23 puisse faire une bonne CAN. Qu'il soit bon dans le jeu et les résultats et qu'on aille au bout de cette CAN.

Je suis convaincu à 100% que nous pouvons remporter cette coupe. Mais ce sera une CAN qui sera relevée. Il va falloir

tout donner. Il faudra être bon du début à la fin parce qu'il y'aura de grosses équipes.

Les 23 doivent être très bons parce que tout le monde aura son mot à dire», a déclaré Edouard Mendy à la presse locale. Mendy (27 ans), 2<sup>e</sup> meilleur gardien de la saison en ligue 1 française sous les couleurs du Stade Reims, est connu pour ses clean-sheet, son caractère devant les cages et ses arrêts spectaculaires. Numéro 1 des gardiens d'Aliou Cissé, il se veut modeste devant tous ses louanges et surtout devant

Tony Silva. «Je pense que dans l'histoire du football sénégalais, Tony Silva est l'un des grands gardiens, si ce n'est le plus grand gardien que le Sénégal ait connu. Moi je viens juste d'arriver en sélection, je n'ai pas son parcours ni sa carrière. Donc je continue à travailler et si Dieu le veut, j'aurai un jour un peu de sa carrière.» a-t-il estimé. A la CAN 2019, le Sénégal évoluera dans le groupe C avec l'Algérie, le Kenya et la Tanzanie. Les Lions de la Teranga entameront la compétition contre la Tanzanie le 23 juin.

TROPHÉE

## Féthi Harek (Nîmes) reçoit le trophée Fondation Foot pour son engagement en faveur des enfants démunis

Le défenseur international algérien de Nîmes Olympique, Féthi Harek (36 ans), a reçu dimanche soir le trophée Fondation Foot pour son engagement en faveur des enfants démunis de Bordj Zemoura (Bordj-Bou-Arreridj, est d'Alger).

Le footballeur algérien de la Ligue 1 française a reçu le trophée lors d'une cérémonie organisée par l'Union nationale de footballeurs professionnels (UNFP), sacrant les meilleurs joueurs, entraîneurs et arbitres de la saison.

L'association Besmat Yatim, activant dans cette région d'Algérie, a reçu également le même trophée.

A l'aide de l'association, Féthi Harek, son épouse et leurs quatre enfants ont participé à la mise en place d'une maison d'aide et de soutien aux orphelins du village.

«Dans la religion, il est important d'aider l'orphelin, le pauvre. On a une croyance forte en Dieu. Si on se pose toutes ces questions avant de faire tout ce que l'on fait dans notre vie, on ne peut pas faire de mal, on ne peut pas être mauvais. C'est possible. C'est ça la vie. Pour avancer, c'est l'essentiel», a indiqué le joueur.

Il a ajouté que «c'est une récompense humaine et pas sportive», soulignant qu'avec sa femme et ses enfants, «c'est la continuité de ce que l'on fait depuis dix ans».

LIGUE 1 FRANÇAISE/

FC METZ :

## Boulaya prolonge son contrat jusqu'en 2022

Le milieu international algérien du FC Metz, promu en Ligue 1 française de football, Farid Boulaya a prolongé son contrat pour deux saisons supplémentaires, soit jusqu'en juin 2022, a annoncé le club ce lundi sur son compte Twitter.

Grand artisan de la remontée express du FC Metz en Ligue 1, Boulaya (26 ans, 33 matchs et 6 buts en Ligue 2 cette saison) semble bien parti pour s'inscrire dans la durée avec la formation lorraine. Ses performances lui ont permis d'être retenu dans l'équipe type de la Ligue 2 pour la saison 2018-2019, dévoilée dimanche soir lors de la cérémonie des Trophées UNFP. Outre Boulaya, le FC Metz qui a dominé la saison de bout en bout, est représenté par six autres joueurs. Le joueur qui avait entamé sa carrière en 2011 sous le maillot d'Istres, avait signé sa première convocation en équipe nationale en septembre dernier, à l'occasion du déplacement en Gambie (1-1), dans le cadre des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 en Egypte (21 juin - 19 juillet).

## FOOTBALL / CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE : Le palmarès avant la 29<sup>e</sup> journée de la saison 2018-19

Palmarès du Championnat d'Algérie de football à la veille de la 29<sup>e</sup> et avant-dernière journée de la saison 2018-2019 qui pourrait sacrer l'USM Alger du titre national, mardi :

- 1962-1963 : USM Alger
- 1963-1964 : USM Annaba
- 1964-1965 : CR Belcourt (CRB)
- 1965-1966 : CR Belcourt (CRB)
- 1966-1967 : NA Hussein-Dey
- 1967-1968 : ES Sétif
- 1968-1969 : CR Belcourt (CRB)
- 1969-1970 : CR Belcourt (CRB)
- 1970-1971 : MC Oran
- 1971-1972 : MC Alger
- 1972-1973 : JS Kawkabi (JSK)
- 1973-1974 : JS Kawkabi (JSK)
- 1974-1975 : MC Alger
- 1975-1976 : MC Alger
- 1976-1977 : JE Tizi-Ouzou (JSK)
- 1977-1978 : MP Alger (MCA)
- 1978-1979 : MP Alger (MCA)
- 1979-1980 : JE Tizi-Ouzou (JSK)
- 1980-1981 : RC Kouba
- 1981-1982 : JE Tizi Ouzou (JSK)
- 1982-1983 : JE Tizi Ouzou (JSK)
- 1983-1984 : GCR Mascara (GCM)
- 1984-1985 : JE Tizi-Ouzou (JSK)
- 1985-1986 : JE Tizi-Ouzou (JSK)
- 1986-1987 : EP Sétif (ESS)
- 1987-1988 : MP Oran (MCO)
- 1988-1989 : JE Tizi-Ouzou (JSK)
- 1989-1990 : JS Kabylie
- 1990-1991 : MO Constantine
- 1991-1992 : MC Oran
- 1992-1993 : MC Oran
- 1993-1994 : US Chaouia
- 1994-1995 : JS Kabylie
- 1995-1996 : USM Alger
- 1996-1997 : CS Constantine
- 1997-1998 : USM El-Harrach
- 1998-1999 : MC Alger
- 1999-2000 : CR Belouizdad
- 2000-2001 : CR Belouizdad
- 2001-2002 : USM Alger
- 2002-2003 : USM Alger
- 2003-2004 : JS Kabylie
- 2004-2005 : USM Alger
- 2005-2006 : JS Kabylie
- 2006-2007 : ES Sétif
- 2007-2008 : JS Kabylie
- 2008-2009 : ES Sétif
- 2009-2010 : MC Alger
- 2010-2011 : ASO Chlef
- 2011-2012 : ES Sétif
- 2012-2013 : ES Sétif
- 2013-2014 : USM Alger
- 2014-2015 : ES Sétif
- 2015-2016 : USM Alger
- 2016-2017 : ES Sétif
- 2017-2018 : CS Constantine
- 2018-2019 : .....

## LIGUE 1 (29<sup>E</sup> JOURNÉE) : «Balle de match» pour l'USMA, lutte sans merci pour le maintien

L'USM Alger aura besoin d'une victoire pour décrocher le titre de champion d'Algérie, lors de la réception aujourd'hui du MC Oran qui joue sa survie, à l'occasion de la 29<sup>e</sup> et avant-dernière journée de Ligue 1 Mobilis de football.

Battue jeudi à Tizi-Ouzou par la JS Kabylie (2-1), l'USMA (1<sup>re</sup>, 49 pts) a rendez-vous avec le «match de la saison», puisqu'une victoire lui permettra de remporter le 8<sup>e</sup> titre de son histoire, sans attendre les résultats de ses poursuivants directs, notamment la JSK (2<sup>e</sup>, 46 pts), en déplacement à Alger pour défier le NA Hussein-Dey (8<sup>e</sup>, 36 pts).

Le MCO (12, 32 pts), qui a préparé activement son match décisif dans la course au maintien, veut s'inspirer du scénario de 1983 pour revenir de la capitale avec un résultat probant.

À l'époque, ce sont les Oranais qui avaient réussi un véritable exploit en l'emportant sur la plus petite des marges à Bologhine (1-0), grâce à un penalty réussi de l'ancien arrière-gauche Baroudi, ce qui a permis à son équipe de conserver sa place en Division 1 tout en envoyant les Algérois au purgatoire.

De son côté, le Paradou AC (3<sup>e</sup>, 45 pts), surpris à domicile par l'un des mal-classés, l'USM Bel-Abbès (2-1), effectuera un déplacement périlleux pour affronter l'AS Aïn-M'lila (11<sup>e</sup>, 33 pts), dont la victoire est impérative pour assurer son maintien.

Une défaite des «Académiciens» pourrait leur coûter leur place sur le podium.

L'ES Sétif (4<sup>e</sup>, 42 pts) sera



en appel à Béchar pour croise le fer avec la JS Saoura (5<sup>e</sup>, 41 pts) dans une belle affiche opposant deux équipes qui aspirent à terminer la saison sur le podium.

Dans la course pour le maintien, la lutte sera acharnée entre plusieurs formations qui veulent se mettre à l'abri et éviter toute mauvaise surprise.

Le CA Bordj Bou Arréridj (10<sup>e</sup>, 34 pts), en ballottage favorable, recevra l'Olympique Médéa (14<sup>e</sup>, 31 pts) pour qui le moindre faux-pas serait fatal.

En revanche, un succès permettra aux «Criquets jaunes» de rester parmi l'élite.

Le DRB Tadjenanet (15<sup>e</sup>, 30 pts) jouera sa première «finale» dans l'optique du maintien à domicile face au CS Constantine (7<sup>e</sup>, 39 pts) qui joue pour la deuxième fois de suite en déplacement.

À l'instar du Difaâ, la lanterne rouge MO Béjaïa (30 pts) ne doit pas se poser de questions lors de la venue du CR Belouizdad (9<sup>e</sup>, 35 pts), puisque seule la victoire comptera pour les «Crabes» s'ils veulent éviter la relégation.

Enfin, l'USM Bel-Abbès (12<sup>e</sup>, 32 pts), l'une des équipes les plus en forme du moment avec un bilan de 13 points pris sur 15 possibles, bénéficiera des faveurs des pronostics devant son public face au MC Alger (6<sup>e</sup>, 40 pts), déjà en vacances et qui est en train de rater sa fin de saison.

Les joueurs de l'USMBA ont, cependant, refusé de reprendre l'entraînement samedi à la surprise générale en prévision de la réception du MCA, suite à l'échec de la direction du club à honorer ses engagements financiers envers eux.

### Le programme

Programme des rencontres de la 29<sup>e</sup> et avant-dernière journée du championnat de Ligue 1 de football, mardi :

- AS Aïn-M'lila - Paradou AC (16h00)
- USM Alger - MC Oran (22h30)
- DRB Tadjenanet - CS Constantine (22h30, huis clos)
- NA Hussein-Dey - JS Kabylie (22h30)
- CABB Arréridj - O Médéa (22h30)
- JS Saoura - ES Sétif (22h30)
- MO Béjaïa - CR Belouizdad (22h30)
- USM Bel-Abbès - MC Alger (22h30)

Classement	Pts	J
1). USM Alger	49	28
2). JS Kabylie	46	28
3). Paradou AC	45	28
4). ES Sétif	42	28
5). JS Saoura	41	28
6). MC Alger	40	28
7). CS Constantine	39	28
8). NA Hussein-Dey	36	28
9). CR Belouizdad	35	28
10). CABB Arréridj	34	28
11). AS Aïn-M'lila	33	28
12). MC Oran	32	28
-). USM Bel-Abbès	32	28
14). O Médéa	31	28
15). DRB Tadjenanet	30	28
-). MO Béjaïa	30	28

NB : ce classement prend en considération la victoire de l'AS Aïn-M'lila face au CR Belouizdad sur tapis vert (3-0) lors de la première journée et la défalcation de 3 points à ce dernier.

### Ce que prévoit le règlement en cas d'égalité

Ce que prévoit le règlement en cas d'égalité entre deux équipes ou plus, dans la course au titre ou au maintien, à la veille du déroulement de la 29<sup>e</sup> et avant-dernière journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, mardi :

Au terme du classement final, les équipes seront départagées selon l'ordre des critères suivants :

- Le plus grand nombre de points obtenus par une équipe lors des matchs joués entre les équipes en question
- La meilleure différence de buts obtenue par une équipe lors des matchs joués entre les équipes en question
- La meilleure différence de buts obtenue par une équipe sur l'ensemble des matchs joués par les équipes en question lors de la phase aller
- Le plus grand nombre de buts marqués par une équipe sur l'ensemble des matchs joués par les équipes en question lors de la phase aller
- Le plus grand nombre de buts marqués par une équipe sur l'ensemble des matchs joués à l'extérieur par les équipes en question lors de la phase aller
- En cas d'égalité concernant tous les critères ci-dessus, un match d'appui est organisé par la Ligue de football professionnel (LFP) sur terrain neutre avec prolongation et le cas échéant tirs au but.

## LIGUE 1/USM BEL ABBÈS : Accord trouvé pour arrêter la grève des joueurs

Le président de l'USM Bel-Abbès, Abdelghani El Hennani, s'est engagé à accorder une prime de 200.000 DA pour chacun de ses joueurs dans les prochaines heures afin de mettre un terme à la grève enclenchée par ses protégés depuis le début de cette semaine, a-t-on appris hier du club de Ligue 1 de football.

Cet engagement, pris lors d'une réunion ayant regroupé le premier responsable de cette formation et ses joueurs dans

la nuit de dimanche à lundi, devrait permettre de dénouer la nouvelle crise qui a secoué la maison de l'USMBA avant la réception du MC Alger mardi (22h30), dans un match décisif pour les locaux qui luttent pour leur maintien parmi l'élite.

Les pouillains de l'entraîneur Sid Ahmed Slimani ont bouclé les deux premières séances de cette semaine en signe de contestation contre leur président estimant que ce dernier n'a pas honoré ses engagements

financiers envers eux. Le club de l'Ouest du pays, détenteur du trophée de la précédente édition de la Coupe d'Algérie, s'apprette à terminer une saison cauchemardesque marquée notamment par des problèmes à tous les niveaux, notamment sur le plan financier.

Cette situation s'est répétée sur le parcours de l'équipe en championnat en particulier puisque l'enchaînement des mauvais résultats a fini par la jeter dans le bas du classement

pour occuper la place de lanterne rouge pendant plusieurs journées.

Néanmoins, les camarades de Mohamed Seguer ont su réagir à temps en réussissant une remontée spectaculaire au classement depuis l'arrivée de Slimani aux commandes techniques, soit depuis cinq matchs se relançant de plus belle dans la bataille du maintien.

Cependant, l'équipe, qui reste sur quatre victoires de rang, n'est toujours pas à l'abri

d'une mauvaise surprise du fait qu'elle ne devance que d'une seule unité le troisième potentiellement relégable, l'Olympique Médéa, d'où la panique qui s'est emparée de ses fans après la grève enclenchée par les joueurs.

Ces derniers devraient reprendre l'entraînement dans la soirée de ce lundi pour préparer la réception du MCA, déjà en vacances, indique-t-on de même source.

## MANOLAS SE RAPPROCHE D'ARSENAL ?

Le Daily Mail annonce la possibilité de voir débarquer Kostas Manolas pendant le mercato estival. Le joueur serait autorisé par l'AS Roma à quitter le club pour un prix réduit. Surtout en cas de non-qualification pour la prochaine Ligue des Champions. Le joueur est sous contrat jusqu'en 2022 avec le club romain et est également convoité par Manchester United. Selon Il Messaggero, la Louve ne serait pas gourmande sur ce dossier. Un chèque de moins de 40 millions d'euros devrait suffire à transférer l'international grec. Actuellement en convalescence pour une blessure à la cheville, le défenseur de la Roma a fait 35 apparitions cette saison toutes compétitions confondues.



## ALEXIS SANCHEZ VERS L'ITALIE ?

L'ailier chilien, en difficulté à Old Trafford, pourrait quitter le club cet été. Il pourrait retourner en Italie, où il a plusieurs touches.

Arrivé à Manchester United en janvier 2018 en provenance d'Arsenal (alors qu'Henrik Mkhitaryan faisait le chemin inverse), Alexis Sanchez n'est pas parvenu à s'imposer sous le maillot des Red Devils. En une saison et demie, il n'a inscrit que cinq buts et n'est plus considéré comme un titulaire par Ole Gunnar Solskjær.

Joueur le mieux payé de Premier League depuis, le Chilien serait donc poussé vers la sortie par ses dirigeants, qui envisagent de renouveler leur effectif après une saison particulièrement compliquée. L'objectif sera aussi de faire des économies sur la masse salariale, alors que le club n'est pas parvenu à se qualifier pour la prochaine Ligue des champions. Un échec pour lequel le joueur avait tenu à s'excuser auprès des supporters après le dernier match perdu à domicile contre Cardiff (0-2).

## PJANIC DANS LE VISEUR DU PSG

Le Paris Saint-Germain ne serait pas contre s'attacher les services de Miralem Pjanic. Dans le même temps, le départ du jeune Bosnien de la Juventus Turin se dessine peu à peu, pour Paris ?

Des échecs répétés en Ligue des champions, des frustrations en coupes nationales, il n'en fallait pas plus au Paris Saint-Germain pour déjà songer à la saison prochaine. Le milieu de terrain semble la priorité du club de la capitale qui fait les yeux doux à Miralem Pjanic, le joueur de la Juventus Turin. Il y a quelques semaines, ce dernier faisait les éloges du club francilien.

C'est en tout cas ce que révèle le quotidien sportif italien Tuttosport, le PSG aurait formulé une offre à l'ancien joueur de l'Olympique Lyonnais, sans que le montant ne soit mentionné. Le joueur de 29 ans, passé par l'AS Rome, arrivé en 2016 à

la Juve apparaît tout proche d'un départ.

La concurrence s'annonce toutefois rude car Paris n'est pas seul sur le marché. En effet, d'autres cadors européens sont sur les rangs pour faire venir Pjanic comme le Real Madrid ou Manchester City. Rien que ça. Alors qui aura le dernier mot ? Après les noms d'Herera, Ndombele, ou Allan, les dirigeants sportifs parisiens espèrent faire de ce mercato celui qui leur permettra de franchir un cap lors des grands rendez-vous.

## TONI KROOS PROLONGE AU REAL MADRID

Le milieu restera finalement dans la capitale espagnole. Alors qu'il était de plus en plus annoncé sur le départ par les médias espagnols, Toni Kroos va finalement rester au Real Madrid.

En effet, le milieu allemand a signé un nouveau contrat avec la Casa Blanca. Arrivé en 2014 chez les Merengues, l'ancien bavarois a prolongé jusqu'en juin 2023 comme l'a annoncé son club.

Le Real Madrid et Toni Kroos ont trouvé un accord pour la prolongation du contrat du joueur qui est désormais lié au club jusqu'au 30 juin 2023.

## LA CRAINTE DE WIJNALDUM

"Ce serait vraiment triste de terminer la saison sans titre... Je pense que nous en méritons un. L'objectif est de terminer l'année avec quelque chose pour que cette saison soit complète à tous les égards, a confié le Néerlandais pour Sky Sports. Les derniers matchs de championnat, nous ne pouvions que gagner et attendre de voir ce que Manchester City faisait... Maintenant, nous avons notre destin entre nos mains et nous pouvons espérer un bon dénouement."

## GRIEZMANN ÉGRATIGNÉ PAR SON PRÉSIDENT

Le départ d'Antoine Griezmann de l'Atlético Madrid n'a pas fini de faire parler. Interrogé ce week-end, Miguel Angel Gil Marin a évidemment évoqué la décision de son joueur vedette de quitter les Colchoneros. Et à l'en croire, le directeur général du club madrilène ne regrettera pas spécialement le champion du monde tricolore.

"Le club a fait un gros effort pour conserver Griezmann la saison dernière. C'est un grand joueur, il a fait une excellente saison dans notre équipe et il nous a aidés à concourir à un excellent niveau, mais nous devons être conscients que notre force réside dans le groupe, dans l'engagement de chacun des membres du club. Nous avons besoin d'acteurs pleinement impliqués dans le projet, a-t-il ainsi expliqué au micro de la Sexta. Si leur ambition est supérieure à leur niveau d'engagement, vous devez les inviter à quitter le club pour former un groupe totalement concentré sur l'objectif commun."



## M. Bedoui s'entretient avec son homologue du Niger

Le Premier ministre, Nour-Eddine Bedoui, s'est entretenu hier à Alger avec son homologue du Niger, Brigi Rafini, qui effectue une visite officielle de deux jours en Algérie, dans le cadre de «la tradition de dialogue et de concertation» existant entre les deux pays».

Les entretiens élargis aux membres des deux délégations se sont déroulés au Palais du gouvernement. Etaient présents, à cette rencontre, du côté algérien, le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, et le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'aménagement du territoire, Salah Eddine Dahmoune. Ont assisté aux entretiens, du côté nigérien, le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la sécurité publique, Mohamed Bazoum, et la ministre déléguée auprès du ministère des Affaires étrangères, Lamidou Ousseini Salamatou Bala Goga. M. Rafini est arrivé en fin de matinée à Alger pour une visite officielle à l'invitation de M. Bedoui. Le séjour du haut responsable du Niger permettra aux deux parties l'«examen de l'état de la coopération bilatérale ainsi que les perspectives de sa dynamisation et de son élargissement», ont indiqué les services du Premier ministre. La visite sera également, d'occasion d'aborder les questions régionales et internationales d'intérêt commun», a conclu la même source.

## ALGÉRIE-NIGER

### Le Premier ministre du Niger Brigi Rafini en visite à Alger

Le Premier ministre du Niger, Brigi Rafini, a entamé hier une visite officielle en Algérie, à l'invitation du Premier ministre, Nour-Eddine Bedoui.



M. Rafini a été accueilli à son arrivée à l'aéroport Houari-boumediène par M. Bedoui, le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, et le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'aménagement du territoire, Salah Eddine Dahmoune. Prévue sur

deux jours, la visite s'inscrit dans le cadre de «la tradition de dialogue et de concertation existant entre les deux pays», ont indiqué les services du Premier ministre. Le séjour de M. Rafini à Alger permettra également aux deux parties l'«examen de l'état de la coopération

bilatérale ainsi que les perspectives de sa dynamisation et de son élargissement», a-t-on ajouté de même source. La visite sera également, «l'occasion d'aborder les questions régionales et internationales d'intérêt commun», a conclu le Premier ministre.

## TRAITEMENT ACCORDÉ AUX RÉFUGIÉS:

### Le Parlement panafricain rend hommage à l'Algérie, au Rwanda et à l'Ouganda

Le Parlement panafricain a rendu hommage, dans une résolution, à l'Algérie, au Rwanda et à l'Ouganda, en tant que «pays modèles» quant au «traitement et à l'hospitalité» qu'ils accordent aux réfugiés dans les communautés d'accueil et invite les autres pays africains à émuler «ces bonnes pratiques».

Cet hommage a été rendu lors de la tenue de la deuxième session ordinaire de la cinquième législature du Parlement panafricain (PAP) qui s'est tenue à Midrand (Afrique du Sud) du 6 au 17 mai 2019 et en clôturant ses travaux par l'adoption d'une résolution sur le thème 2019 de l'Union africaine: «Année des réfugiés, des rapatriés et des personnes déplacées internes: vers des solutions durables au déplacement forcé en Afrique». Le PAP invite ainsi l'Union africaine à aider «les parties aux conflits en Afrique à résoudre leurs différends afin de permettre aux réfugiés de retourner dans leurs pays, et à mettre en place des systèmes efficaces d'alerte précoce pour détecter et prévenir l'émergence de nouveaux conflits». Le Parlement panafricain s'engage, enfin, «à dépêcher des missions d'information dans les camps de réfugiés à travers le continent dans le but d'assurer un suivi continu de leur situation et leur garantir une meilleure protection».

APS

## PUBLICITÉ

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
وزارة الشؤون الدينية والأوقاف  
المسجد الكبير | ٢٤١١٣٣٣٣ | ٤٥٠٤٠٨١٨ | ٢٤١١٣٣٣٣

قرآن كريم (الأسامة) لفضيلة الشيخ عبد القادر بن عبد السلام

جائزة الجزائر الدولية لحفظ القرآن ولاحياء التراث الأصيل

المرحلة الأولى

جائزة الجزائر الدولية لحفظ القرآن الكريم وتجويده وتفسيره  
المسابقة الوطنية التشجيعية لصغار حفظة القرآن الكريم

قصر المعارض، فندق السوفيتال  
من 20 إلى 26 رمضان 1440 هـ  
الموافق لـ: 25 إلى 31 ماي 2019 م

DK NEWS Anep Gratuit 0077 du 21/05/2019

Promo Ramadhan PixX

ΣΥ•Π•Ο•Ι PixX, :O H•ΛΣ+ •O• •Λ• ΗΣΕ•Ι  
Les plans PixX, ne cherchez plus ailleurs !

2Go + 2Go YouTube

250 DA vers les autres réseaux

Appels et SMS illimités vers Mobilis

Plan PixX250 valide 48H  
Offre valable jusqu'au 21 jours du mois de Ramadhan.

www.mobilis.dz mobilis

DK NEWS Anep : 1916011206 du 21/05/2019